LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

N° 339 / 14 F

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ



Bretagne : des vagues et l'âme

22 mars : à vous de jouer !

SPECIAL RENNES

POBL VREIZH

MARS / MEURZ 1992

CANTONALES

Faire prévaloir une logique bretonne de progrès

DANS la moitié de la Bretagne, il y a aussi des cantonales.

L'U.D.B. y assurera une présence minimale, compte tenu des engagements financiers évoqués plus haut.

Dans 5 cantons de Loire-Atlantique, 2 d'Ille-et-Vilaine, 5 des Côtes-d'Armor, 4 du Morbihan et 3 du Finistère, nous serons présents.

Même à ce niveau, le souci de développer la Bretagne en respectant l'environnement doit être exprimé.

Et c'est aux cantonales que se détermine en partie le poids de l'U.D.B. dans les municipales qui suivent, en 1995.

Là aussi, il faut expliquer et agir.

Dans d'autres cantons, d'autres candidats auront aussi le label "Peuple breton, peuple d'Europe". Eux aussi méritent notre, votre soutien.

Votre liberté de nous aider

Chacun peut aider la liste départementale de son choix (voir les coordonnées dans le PB de février, p. 6) ou envoyer un chèque à "Joël Guéguan, mandataire U.D.B.", BP 203, 56102 Lorient-Cedex.

Vous recevrez en retour l'attestation pour déduction fiscale autorisée par la loi relative au financement des partis politiques.

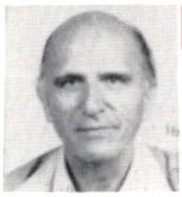
Nous avons choisi la transparence. Nous n'avons aucune ressource occulte. Cela redonne tout son poids au libre choix que vous ferez de nous aider.

Nous contractons déjà un emprunt de 350.000 F, garanti sur les biens personnels de quelques militants. C'est dire si votre aide est bienvenue.

Les autres 350.000 F que nous engageons dans la bataille électorale sur nos fonds propres d'organisation ne couvriront qu'une faible partie des besoins, calculés au plus juste.

CANDIDATS AUX CANTONALES

Morbihan



Canton de Lorient Nord : Joël Guégan, 57 ans, professeur de physique, conseiller municipal de Lorient. Membre du bureau politique de l'UDB.



Pontivy : Richard Gironnay, éducateur à Pontivy, militant écologiste et d'association parents d'élèves. Responsable de la section UDB de la vallée du Blavet.

Trégor- Goëlo



La Roche-Derrien : Gilbert Priol, 38 ans, infirmier psychiatrique.



Paimpol : Pierre Morvan, 38 ans, contrôleur des PTT, conseiller municipal de Paimpol depuis 1983. Membre du bureau politique de l'UDB.



Plouha : Yvon Fichou, 52 ans, adjoint au maire de Plouha chargé de l'environnement. Professeur.

Rance -Penthièvre



Plérin : Robert Pedron, 32 ans, formteur. Membre du bureau politique de l'UDB. Ancien conseiller municipal de Plérin (1983-89).



Dinan : Jean-Yves Drillet, 45 ans, professeur de l'enseignement technique. Mem-bre du BP de l'UDB.

Finistère



Arzano : Fernand Kerouredan, formateur, 35 ans, Locunolé. Conseiller municipal de Quimperlé.



Carhaix : Loeiz Lofficial, artisan du bâtiment, conseiller municipal de Poullaouen.



Rosporden : Paul Gueguéniat, 47 ans, adjoint au maire de Saint-Yvi, enseignant. Responsable du secteur "élus" de l'UDB.

Ille-et-Vilaine



Rennes Est : Michel Génin, conseiller municipal UDB depuis 1983. Comptable.



Saint-Malo Sud : Herri Gourmelen, porte-parole de l'UDB, consei-ller municipal de Saint-Malo depuis 1977. Professeur d'allemand.

Loire-Atlantique



Saint-Nazaire Est : Sylvain Rabouille, 22 ans, actuellement en service civil.



Nantes 3 : Gérard Collet, agent municipal.



Nantes 5 : Patrick Pellen, 43 ans, électrotechnicien, conseiller municipal depuis 1983 et adjoint de quartier à Nantes. Membre du bureau politique de l'UDB.



Orvault : René Boulzennec, 49 ans, peintre en métallurgie, conseiller municipal d'Orvault depuis 1983. Membre du bureau politique de l'UDB.

Tous ces candidats sont également soutenus par les quatre formations qui ont constitué les listes "Peuple breton, peuple d'Europe".

Souscription Où en est votre abonnement ?

A côté de votre numéro d'abonné, à 4 chiffres, votre bande d'abonnement comporte un numéro à 3 chiffres. Si c'est 339, c'est que votre abonnement se termine avec le présent numéro 339 du *Peuple Breton* et qu'il est temps de le renouveler. Si c'est 336, c'est que l'abonnement est échu depuis 3 mois et qu'il est grand temps d'expédier votre chèque : nous avons anticipé votre réabonnement. N'oubliez pas que vos dons nous permettent d'équilibrer le budget, serré au plus près ; une association amie, l'UDB, a de grands frais en ce moment électoral d'importance et nous devons donc nous autofinancer. Des abonnements nouveaux seraient plus qu'utiles, pour le PB/PV et pour ses nouveaux lecteurs. Depuis le 12 décembre, nous n'avons pas expédié de nouveaux cartons rouges, d'où le petit essoufflement de nos listes. Mais nous comptons sur nos amis pour y remédier !

3e liste :

Anonyme, St-Brieuc (500 F) ; A. Heussaff (10) ; Th. Autret, Kemper (10) ; M. Nédélec, Ferney (60) ; J.P. Salaün, Orsay (60) ; C. Bourdiec, Liverdy (20) ; X. Carré, St-Nolff (20) ; anonyme (60) ; anonyme, Ordan (25) ; E. Mabile, St-Julien (60) ; M. Genin, Rennes (71) ; J.P. Harnois, Fougères (60) ; A. Pereira, Prades (60) ; F. David, Lamballe (30) ; J. Querrien, Montfort/Meu (60); A. Baudet, St-Quay-P. (60) ; G. Le Scoul, Larmor-Plage (70) ; J.Y. Le Tallec, Orvault (50) ; L. Le Bihan, Guenange (20) ; C. Boucher, Vendôme (40) ; M. Martini, St-Malo (20) ; A. Fournel, Ploufragan (20) ; A. Le Corff, Colpo (60) ; J. Le Corre (20) ; L. Leroux, Thaon (20) ; J. Le Cocq, Guichen (60) ; J.M. Hougard, St-Nazaire (20) ; D. Cherel, Cannes (20) ; A. Quénéhervé, Lanester (20) ; E.G. Sassenage (10).

Total 3e liste 1.666 F. Total 92 : 6.056 F.

En guise de sommaire

ÉLECTIONS Elles arrivent : nous en parlons (p. 2, 4, 28). C'est à vous de réagir.

SPÉCIAL RENNES La Bretagne, ce sont 5 départements et une majorité de la population vit en Haute-Bretagne. D'où l'information plus détaillée sur Rennes et l'Ille-et-Vilaine, et, en pages culturelles, l'évocation d'un beau roman gallo.

POBL VREIZH L'alcoolisme au féminin (p. 12) la querelle des chaînes de télévision française et des nouvelles diverses (p. 13 et 14).

TRO BREIZH Des nouvelles de toute la Begagne (p. 15-16).

PEUPLES DU MONDE Trois pages d'informations et de réflexions sur les peuples d'Europe et la politique de l'Etat français. Les Sahraouis et l'Algérie font partie de l'actualité du mois (p. 17-19).

POLITIQUE Elle n'arrive qu'en page 20 avec des remarques sur le Morbihan.

CULTURE Encore beaucoup de livres, de revues (p. 21-24) et de disques (p. 25). Systématiquement, nous passons la production bretonne en revue. Les combats pour la langue bretonne sont aussi évoqués (p. 23). **COURRIER** C'est en page 26.

ET NOTRE COUVERTURE ? Elle signifie que le PB offre à ses lecteurs et les événements de l'actualité bretonne (la vague), et l'âme, c'est-à-dire les valeurs profondes, permanentes de notre pays d'élection dont les hommes, la culture et l'environnement sont des éléments essentiels.

« Peuple Breton »

Je m'abonne au

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

- Souscrit un abonnement ❑
  un réabonnement ❑
  – tarif minimum : 140 F
  – tarif normal : 160 F
  – de soutien à partir de 170 F (1)
  – étranger : 170 F et plus (1)
  – étranger par avion : 180 F et plus (1)

  à partir du n° inclus.

- Ci-joint le règlement par :
  – chèque postal (1)
  – chèque-bancaire (1)
  – mandat-lettre (1)

  (à l'ordre du « Peuple Breton-Pobl/Vreizh »)

(1) Rayer la mention inutile

« POBL VREIZH »

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

CANTONALES (suite)



Yannick Quenehervé, 39 ans, métallurgiste, candidat à Lanester.



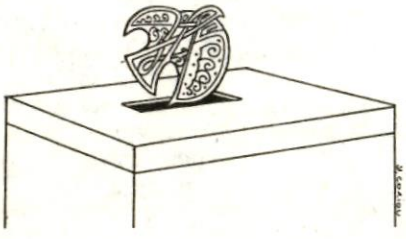
Gérard Merel, 36 ans, employé de banque, candidat à Nantes 9.



Yannig Baron, agent commercial, 55 ans, candidat de l'UDB dans le canton de Pluvigner.



Jaak Vandemeulebrouke, venu à Brest, Carhaix, Pontivy et Lannion avec Max Simeoni pour apporter le soutien de la Volksunie et du groupe aux listes "Peuple Breton, Peuple d'Europe" (PBPE) et aux candidats de l'UDB.



MEETING DE CLOTURE

dimanche 15 mars

à Brest

de 14 h à 22 h, salle de Pennfeld.

Rêves de Gosse, Yvon Etienne, Manuel Fernandez, Y Grupo, Youenn Gwernig, Pennfleps, Paul Madec et Portés Disparus, E.V., Bagadoù, IDIR

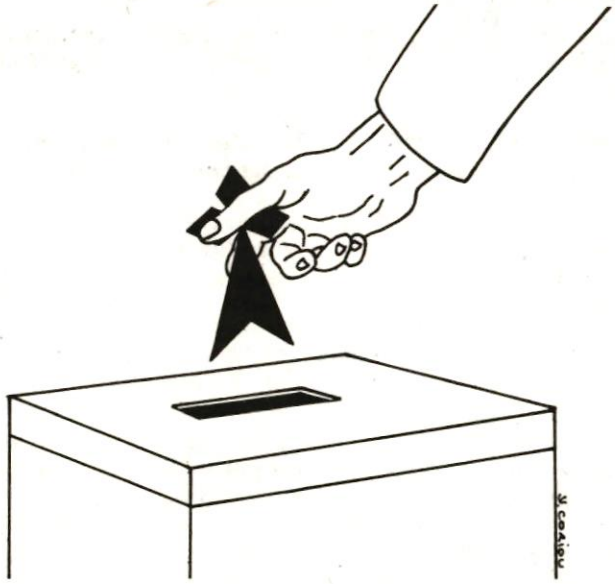
Peuple Breton, Peuple d'Europe

Pobl Breizh, ur bobl en Europa

Autorail léger : précision

Nous avons longuement évoqué, dans le dernier numéro, l'autorail léger des Ets Soulet, l'A2E (autorail à 2 essieux). Evidemment, AZE, c'était une coquille !

Le 22 mars, votons pour la Bretagne



Important

La double élection du 22 mars prochain n'est pas sans importance pour la Bretagne.

Alors que l'intégration européenne se réalise, les "régions" de l'hexagone ne disposent que d'un peu plus de 2 % des ressources fiscales, contre 25 à 50 % dans le reste de la C.E.E. Cela met la Bretagne en position d'infériorité sur beaucoup de plans, d'autant que l'Etat concentre ailleurs – notamment en Ile-de-France – l'essentiel de ses crédits d'investissement.

Les candidats et les listes des "grands partis" (sic) n'évoquent pas cette question, ni l'anomalie qui fait que le département des Côtes-d'Armor dispose d'un budget plus élevé que l'ensemble de la région administrative "Bretagne".

Le plus souvent, leurs "têtes de liste" sont déjà députés, voire ministres – comme "le grand Louis" – et ne siègeront donc pas à l'assemblée régionale. Leur carrière et leur intérêt sont ailleurs. D'autres sont conseillers généraux, parfois membres de bureaux, et ne demanderont sûrement pas que la région ait plus de pouvoirs.

L'intérêt de la Bretagne est **qu'il y ait le maximum d'élus qui considèrent que le niveau régional est essentiel et que la région doit disposer de plus de pouvoirs et de moyens financiers accrus.** Notamment, la région doit disposer d'un pouvoir législatif et réglementaire, comme le montre Yann Fiévet dans "Le procès du centralisme" (p. 28).

Handicaps

Malgré la pléthore de listes de conviction ou de diversion , il n'y a pas, à l'heure où nous écrivons, d'autre liste qui demande ce renforcement significatif de la "Région" que les 5 listes "Peuple breton, peuple d'Europe".

L'élection régionale, si elle n'est pas dévoyée, doit conduire à voter pour ceux qui seront les meilleurs défenseurs de la Bretagne et non pour ceux qui n'ont rien fait pour accélérer la régionalisation de l'Etat le plus centralisé d'Europe.

Il ne s'agit pas de sanctionner tel parti au pouvoir, de manifester tel attachement idéologique, mais d'élire des conseillers régionaux qui ne doivent être ni des potiches, ni des "béni-oui-oui". Actifs, accrocheurs, convaincus de l'importance primordiale de la Région dans le développement économique et culturel, tels devraient être les conseillers régionaux élus. Hors de la liste "Peuple breton, peuple d'Europe", rarissimes sont les candidats qui ont dénoncé la réforme Jospin des lycées, menace scandaleuse sur l'enseignement du breton.

Le choix devrait donc être facile et clair. Mais à l'heure où nous écrivons, beaucoup de Bretons ignorent tout du Conseil Régional, souvent confondu avec le Conseil Général.

Dégoûtés par le climat politique parisien, beaucoup se désintéressent des questions essentielles qui concernent la Bretagne et son avenir. Il nous reste quelques jours pour dialoguer avec eux et les convaincre. Il y a près de 3 millions d'électeurs potentiels en Bretagne. Tous les militants, même mobilisés, n'y suffiront pas. C'est à chacun de prendre en charge l'avenir de la Bretagne en expliquant pourquoi il faut voter "Peuple breton, peuple d'Europe".

Convaincre, agir

Avec un Etat central qui n'est capable que de 200 transferts d'emplois vers la Bretagne, alors qu'il encourage la localisation de 150.000 emplois en banlieue parisienne nord (Roissy) et 150.000 autres emplois en banlieue sud (Massy), il faut une région plus forte, animée par des élus convaincus, actifs et libres vis-à-vis du pouvoir central.

Voilà pourquoi nous avons fait des listes d'union. Voilà pourquoi nous vous invitons à nous aider, à nous rejoindre, à nous soutenir financièrement. Une campagne économe coûte environ 200.000 F par département. Cela fait plus d'un million pour une seule élection. En 1986, l'élection régionale avait été masquée par les législatives du même jour. En 1992, seul un sursaut des Bretons, fédéralistes, autonomistes, régionalistes, pourra faire prendre conscience aux autres électeurs de l'enjeu : une région majeure, à réunifier, avec laquelle il faudrait compter, ou une région assoupie, sans moyens, privée de ses jeunes face à la boulimie de l'Ile-de-France et au poids croissant de l'Europe médiane, de Londres à Milan. A nous, à vous de jouer...

U.D.B.

AIDE FINANCIÈRE : à l'ordre de "Mandataire Peuple Breton, Peuple d'Europe", BP 203, 56102 LORIENT CEDEX.

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse.....

.....

Signature :

A adresser à UDB - BP 215 - 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F ou plus à l'ordre de "Mandataire UDB" pour bénéficier d'un crédit d'impôt.

Humeur

22 ! V'là les ministres

Un superbe Dictionnaire des Ministres de 1789 à 1989 vient de paraître aux Éditions Perrin, sous la direction de B. Yvert. Y sont recensés, comme des timbres (ne pas écrire timbrés), plus de 2.000 ministres en 200 ans, ce qui stipule que chaque département devrait en compter au moins vingt.

Hélà ! dans ce secteur économique comme dans celui des Musées, les Côtes-d'Armor enregistrent une sous-production humiliante. Elles ne sont en effet représentées que par 7 ministres :

1) Louis Deschamps, de Lamballe, 1878-1925, sous-secrétaire d'État à deux reprises (Démobilisation 11 mois : Commerce 1 mois).

2) Alexandre Glais-Bizoin, de Quintin, mort à Lamballe, 1800-1877, ministre de la Défense Nationale 5 mois et 11 jours.

3) Yves Guyot, de Dinan, 1843-1928, ministre des Travaux Publics, 3 ans.

4) Charles Josselin, de Plestin, né en 1938, ministre des Transports 4 mois.

5) Yves Le Trocquer, de Pontrieux, 1877-1938, sous-secrétaire d'État 2 mois, ministre des Travaux Publics 4 ans 1/2.

6) André Lorgeré, de Guingamp, 1891-1973, sous-secrétaire d'État à l'Éducation physique 10 jours.

7) Emile Pelletier, né à Saint-Brieuc (qui n'a pas donné son nom à une rue), ministre de l'Intérieur durant 6 mois (1898-1959).

On remarquera qu'une nouvelle fois le pays gallo est favorisé au détriment du pays breton (5 à 2) et particulièrement de l'Argoat.

A ces sept noms nous osons ajouter :

1) Nicolas Champagnay, 1789-1863, né au diable (Cayenne), mais mort au château de Kerduel. Sous-secrétaire d'État à la guerre.

2) Marie-Madeleine Diénesch, 1914, née au Caire, mais députée des CDN. Ministre de l'Action sociale 3 ans.

3) Edmond Hervé, 1942, né à La Bouillie, 3 fois ministre. Maire de Rennes.

4) René Pléven, 1901, né à Rennes. Député des CDN. 10 fois ministre.

Ce qui, sauf erreur ou omission, ne donne aux Côtes-d'Armor que 11 ministres, dont 7 authentiques. Nous sommes largement battus par l'Ille-et-Vilaine et le Finistère, mais nous tenons la dragée haute au Morbihan.

Autre menue satisfaction : si le mandat d'André Lorgeré peut paraître bref (10 jours) il faut savoir que M. La Cour Grandmaison, né à Nantes, mort en Morbihan, 1883-1974, a fait mieux : il fut sous-secrétaire d'État à la Marine militaire durant 2 jours en mars 1940.

Il n'en reste pas moins que les CDA sont au-dessous de la moyenne nationale et qu'il est donc plus que temps que nos élus manifestent et revendiquent une plus juste répartition des portefeuilles. Pourquoi pas un sitting devant l'Élysée ?

Edmond Rébillé

Chiche !

La vraie grandeur

Selon le ministre français de l'Intérieur, Pierre Joxe, les régionales seront "un sondage en vraie grandeur" sur les intentions de vote des Français.

On avait cru comprendre que les électeurs seraient vraiment appelés aux urnes, et pour élire de vrais conseillers régionaux.

Où avions-nous la tête ? La France étant ce qu'elle est, ce vrai vote pour de vrais élus ne compte pas, sinon par les indications qu'il donnera sur l'exercice du vrai pouvoir : celui qui s'exerce à Paris. Raison de plus pour voter breton !

Breton au Bac = Le scandale *(suite)*

Les dispositions prévues au ministère de l'Éducation nationale et concernant les classes de première et de terminale des lycées, – dispositions pour encore non officiellement publiées, – excluent totalement pour le breton et les autres langues "régionales" la possibilité d'être choisies comme matières optionnelles. Et cela alors que, selon un arrêté du 17 janvier dernier, leur étude sera admise pour l'une des deux options obligatoires prescrites en classe de seconde !...

En fait, la suppression de l'option régionale au niveau des deux classes terminales du lycée, – option qui avait été rendue possible par les circulaires Savary de 1982-83, – équivaudrait à un étranglement radical à ce niveau de tout enseignement du breton, de l'occitan et des autres langues de France. Et cette mesure rétrograde, à l'évidence, enlèverait tout intérêt à l'option en seconde par suite de la suppression de toute continuité au-delà de cette classe. Le même effet se répercuterait autant au niveau des collèges. Dans le meilleur des cas, l'étude de la langue régionale se verrait reléguée dans des cours facultatifs supplémentaires en dehors des horaires normaux, ou dans des "ateliers" au statut indéterminé.

Combien vont apparaître surprenantes de telles décisions alors qu'au sein de la Communauté auropéenne sera rendue bien visible une politique linguistique française en totale contradiction avec les dispositions du chapitre "Culture" du traité de Maastricht, relatives à la diversité nationale et régionale des cultures... (Info "Emgleo Breiz").

Paris pompe... et se dégonfle

Lu dans "Libération" (5.2.1992) sous la plume de son directeur Serge July, à la suite de l'affaire Habache : *"L'hypercentralisation combinée à l'artisanat dans un Etat moderne, c'est-à-dire une machine à prendre des décisions complexes de manière ininterrompue conduit nécessairement à la bavure. On s'étonne qu'elles ne soient pas beaucoup plus nombreuses".*

Mais on ne sait pas tout, Monsieur le Directeur, non, on ne sait pas tout.

Chère centralisation

L'État prélève en France 85 % de l'impôt, ce qui lui permet de sur-aider la région parisienne : l'Ile-de-France reçoit en effet plus de 30 % des aides de l'État, pour 18,8 % de la population de l'Hexagone.

C'est que la concentration coûte cher, qu'il faut payer les accès et les équipements, et parer en fin de compte à la crise des banlieues !

Pendant ce temps, Paris peut limiter sa fiscalité locale. Son taux de taxe d'habitation est de 8,7 %, contre 21,9 % à Nantes et 24,6 % à Rennes ! (P.Y. Le Rhun).

Pourquoi un spécial-Rennes ?

A FR3-Bretagne et *Ouest France,* les informations concernant Rennes occupent souvent une place importante.La moindre foire commerciale ou animation de rue donne lieu à des reportages peu coûteux. A l'opposé, "le Peuple Breton" parle peu des problèmes rennais, les supposant connus de ses lecteurs. Par ailleurs, il y a un malaise entre Rennes et le reste de la Bretagne. Rennes a accaparé le siège de la "Région", beaucoup d'agences bretonnes d'entreprises parisiennes, une part essentielle de l'enseignement supérieur (1/4 de la population rennaise est étudiante !).

Ailleurs en Bretagne, on a souvent l'impression que la ville de Rennes et les institutions universitaires et financières ne jouent pas le jeu de la Bretagne et de l'aménagement du territoire, notamment vers l'ouest. Alexis Gourvennec a montré dans ces colonnes (septembre 91), le risque qu'il y a à exacerber l'opposition entre Rennes et l'Ouest breton. Rennes sera prospère si l'Ouest breton l'est. Dans le cas contraire, elle ne sera qu'un cul-de- sac, avec des migrations accrues vers Paris, à deux heures par TGV.

Dans un premier temps, il paraît nécessaire de mieux faire connaître Rennes, ses problèmes, ses projets, à commencer par son métro, célèbre avant même d'avoir été commencé !

le peuple breton

Mensuel – Edité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron ;
secrétaire : M. François ;
trésorier : J. Guégan.

Composition et impression :
IMPRAM - 22300 Lannion.

RÉDACTION
Administration, abonnements :
BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication :
J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132.
Dépôt légal : 1er trimestre 1992.

POBL VREIZH

Métro ou pas ? Le défi des transports urbains

Pour toutes les villes européennes, le défi des prochaines années sera celui des transports. A Rennes, les statistiques montrent la constante augmentation du trafic motorisé dans le centre-ville. Sur la période 1982-1995, des études ont prévu 40 % d'accroissement du trafic entre la périphérie et le centre. Taux qui est déjà atteint dans certaines zones.

Ce phénomène est directement lié à l'évolution générale de la population de l'agglomération, où les communes périphériques connaissent une forte croissance alors que le centre stagne. Comme le montrent les résultats des derniers recensements (*PB* n° 330), pour les agglomérations de Rennes, Nantes et Brest, ce sont les communes périphériques respectives de Cesson-Sévigné, La Chapelle-sur-Erdre et Plouzané qui ont la plus forte croissance démographique en Bretagne, alors que la population des trois grandes villes ne fait que se maintenir ou même diminuer.

Cependant, cet accroissement du trafic motorisé concerne surtout le centre-ville. Comme l'indiquait récemment un bulletin municipal, à Rennes, 25 % des déplacements sont concentrés sur 0,3 % de la surface, au centre de l'agglomération, où se trouve une grande part de l'activité économique et où convergent encore la plupart des axes routiers.

Une telle augmentation de la circulation n'est plus supportable car elle s'accompagne d'une augmentation équivalente des délais de déplacement, des encombrements, de la pollution et du nombre d'accidents.

Réduire les nuisances

Déjà aujourd'hui, à certaines heures, les encombrements paralysent la circulation dans le centre-ville. La vitesse moyenne des automobiles tombe à 2 km/heure sur certains tronçons.

Cette congestion s'accompagne d'une importante pollution atmosphérique. Une voiture moyenne émet un ensemble de plus de 1.000 polluants qui affectent directement la santé des populations urbaines.

Dans certaines grandes villes, cette pollution atteint et dépasse tous les seuils critiques. Des études récentes ont montré qu'à Mexico, la croissance de 7 enfants sur 10 est freinée par une intoxication par le plomb provenant des voitures. Si nous ne sommes pas, à Rennes, dans une situation aussi catastrophique, il nous faut cependant rester vigilants et conscients de ces menaces sur notre santé. De plus, l'augmentation du trafic se traduit aussi par l'augmentation des accidents corporels. En ville, la circulation routière est responsable de 75 % du total des accidents et de 35 % des tués. Les catégories les plus vulnérables étant les deux roues et les piétons.

Il y a donc urgence, dans toutes les grandes villes, à résoudre cette question des transports urbains pour rendre les agglomérations moins encombrées, moins polluées, moins dangereuses, en un mot : plus vivables.

Une solution qui a été développée depuis des décennies aux États-Unis est la multiplication d'autoroutes urbaines et voies rapides avec répartition des centres d'activité économique sur une surface beaucoup plus large. Il est clair que cette orientation n'apporte aucune réponse aux problèmes de pollution. La ville de Los-Angeles a le triste privilège de posséder un des taux de pollution atmosphérique les plus élevés au monde, tout en étant une des villes où les mesures et normes antipollution sont les plus strictes.

De plus les voies rapides et autoroutes urbaines ne résolvent même pas le problème de fluidité du trafic. Des études ont montré que toute nouvelle voie urbaine génère automatiquement du trafic supplémentaire et, par conséquent, arrive très vite à saturation. C'est le phénomène que l'on peut observer sur la rocade rennaise.

La véritable solution est incontournable, elle passe par un développement important des réseaux de transports en commun, avec un réaménagement complet des espaces de circulation dans les centres-villes.

Développer les transports en commun

Une brochure de la compagnie des transports strabourgeois présente deux photographies saisissantes. D'un côté un boulevard encombré de voitures sur toute sa longueur, et de l'autre le même endroit pratiquement vide, avec tous les ex-conducteurs rassemblés sur l'espace d'un seul autobus. Il n'est pas besoin de plus long discours pour expliquer les avantages d'un système de transports en commun. Nous avons d'un seul coup la solution des problèmes d'encombrements, de pollution et de sécurité.

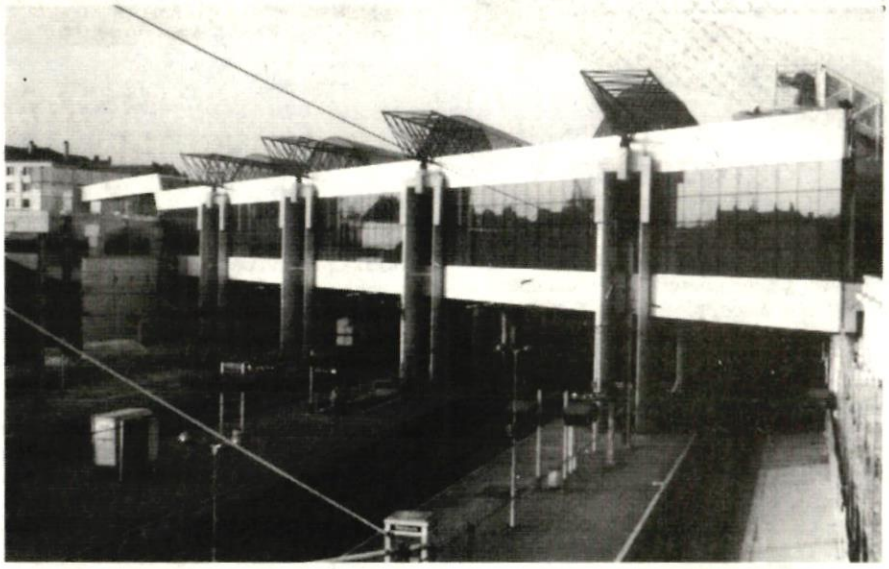
Rennes a la chance de posséder un réseau de transports en commun performant. Le SITCAR (1), avec un résultat de 126 voyages par an et par habitant se place parmi les tout premiers réseaux urbains de l'Hexagone. Nous sommes cependant encore loin du record européen de la ville de Berne (d'une taille équivalente à Rennes) qui atteint 505 voyages par an et par habitant. Et on peut mesurer du même coup les progrès que le SITCAR peut et doit encore faire. A ce niveau, le Transport Collectif en Site Propre (TCSP) constitue la seule possibilité d'évolution puisque les lignes de bus, noyées dans la circulation, atteignent aujourd'hui leur point de saturation.

Tout le débat rennais qui tourne autour des choix du VAL ou d'un tramway ne semble pas vraiment concerner les véritables problèmes de circulation et d'aménagements urbains. Beaucoup de ceux qui

►



Des bus souvent saturés (ici, devant la nouvelle gare)



La nouvelle gare.

prennent les positions les plus tranchées ne font que jouer sur les mouvements d'opinion pour récupérer à leur profit. On peut remarquer que les socialistes, qui projettent un VAL pour Rennes, sont opposés à un VAL pour Bordeaux, et que si la droite rennaise s'oppose au VAL pour des questions surtout financières, c'est la droite qui investit dans un VAL à Bordeaux. De même, si les écologistes proposent plutôt un tramway pour Rennes, les mêmes mouvements mobilisent l'opposition à Strasbourg lorsque le chantier du tramway commence à couper des arbres.

Dans la pêche à l'auditoire, les différents partis hexagonaux ne s'embarrassent pas de la moindre cohérence. Il est vrai que de tels projets de TCSP sont très lourds pour les finances municipales et tendent surtout à mobiliser les mécontents et les opposants. Les exemples nantais et le triste référendum brestois sont là pour en témoigner.

On peut quand même sourire, à voir ces Rennais qui rechignent aujourd'hui à payer pour un VAL, alors que depuis des années ils ont payé et paieront encore pour la RATP, la Très Grande Bibliothèque et autres réalisations et infrastructures parisiennes dont les retombées pour Rennes et la Bretagne restent à démontrer.

Le centre-ville ne se réorganise pas uniquement par le TCSP, mais aussi par l'extension des espaces piétonniers et la restriction de la circulation automobile. Certaines villes d'Europe commencent à envisager des systèmes de péage urbain visant à limiter la circulation. Mais de telles mesures sont encore très contestées et risquent de se heurter à une forte impopularité.

Si l'on reprend l'exemple de la ville de Berne, on s'aperçoit que tout est fait en douceur pour dissuader l'automobiliste de circuler dans le centre : les voies de circulation et les places de parking sont réduites à un nombre minimum, alors qu'en périphérie de grands parcs de stationnement bordent les accès aux lignes du réseau public. Tout est donc fait pour inciter les usagers à laisser leur automobile et à utiliser plutôt les transports publics.

Offrir un réseau de transports attractif et performant

Un récent sondage européen de l'Union Internationale de Transports Publics (UITP) montrait que 80 % de la population estime que la solution aux problèmes de transports passe par le développement des transports publics. Mais cette moyenne tombe à 73 % pour l'Hexagone. Beaucoup d'arguments sont encore utilisés à l'encontre des réseaux publics existants pour dénoncer leur manque d'adaptation aux besoins, leur manque de souplesse et leurs contraintes trop nombreuses.

Là encore, si l'on se tourne vers le cas de Berne on s'aperçoit que l'efficacité des transports publics repose principalement sur l'interconnexion de différents types de lignes urbaines, péri-urbaines et régionales, en un réseau performant qui offre un grand nombre de correspondances et une souplesse maximale. L'usager peut ainsi passer d'une ligne à l'autre, d'un train à un bus, facilement et sans trop d'attente. De plus l'intégration tarifaire permet d'utiliser partout les mêmes tickets et cartes d'abonnement.

Dans le cas de Rennes, un TCSP urbain ne doit pas se concevoir en dehors d'un schéma plus général qui englobe toute l'agglomération et même la région au-delà. Le développement des réseaux de transports passe également par leur interconnexion la plus grande. Il n'y a rien de plus aberrant de voir Rennes investir dans un TCSP alors que dans le même temps, la SNCF, service soi-disant public, envisage de fermer des liaisons périphériques comme la ligne Rennes-Caen.

Les projets de transports publics d'une ville comme Rennes ne peuvent aujourd'hui se développer qu'en étroite relation avec un véritable réseau régional, selon un modèle qui existe dès à présent dans de nombreuses villes européennes. La réalisation de ces objectifs conditionne l'avenir de l'agglomération et plus globalement l'avenir de la Bretagne dont la force et le dynamisme passe aussi par l'existence, sur son territoire, de villes fortes et dynamiques.

Langues régionales en pays de Rennes : neuf communes votent un vœu

A.C.Le comité breton pour un statut des langues de France : Evid Lezenn ar Yezou (Pour la loi des langues) a recueilli près de 600 vœux émanant des municipalités de Basse-Bretagne notamment, et apportant leur soutien aux textes votés par les cinq Conseils généraux de Bretagne et le Conseil régional. Aujourd'hui huit nouvelles communes de Haute-Bretagne viennent de prendre position.

Au nord de Rennes, canton de Hédé, le correspondant local du comité breton (1) a soumis le texte à onze agglomérations, soit huit du canton de Hédé : La Mézière, Hédé, Langouët, Guipel, Québriac, Vignac, Melesse et Dingé plus une commune du canton de Rennes-Nord : Gévézé ; deux autres n'ont pas encore statué.

Le texte stipule que le conseil municipal "Entend apporter son appui à une cause soutenue par toutes les tendances de l'opinion et exprimer sa solidarité avec les autres assemblées élues de Bretagne qui se sont prononcées pour le statut demandé par toute une série de propositions de loi. Il souhaite donc vivement que les pouvoirs publics et le Parlement s'accordent pour étudier et adopter ce statut d'esprit moderne et s'inspirant des recommandations européennes qui assurera enfin la promotion des langues et cultures régionales de France".

Par ailleurs le conseil municipal tient à affirmer son attachement au patrimoine culturel de la Bretagne, patrimoine compris sous ses deux formes : celtique et gallèse. Ce qui est nouveau c'est la reconnaissance de plus en plus affirmée du parler gallo. Si le breton, la seule langue celtique de France, a été passée au Bac par 870 élèves en 1991, le gallo a compté 796 candidats.

Depuis l'avènement de la V[e] République, la proposition de loi Dollo pour la Bretagne, cosignée par 119 autres députés, est la 41[e] en faveur des langues et cultures régionales. Une 42[e] vient d'être déposée sur le même sujet, rédigée par Henri Goetschy, sénateur du Haut-Rhin, avec l'appui de huit de ses collègues, ainsi que par trois sénateurs bretons : J. de Rohan, A. Arzel et E. Le Jeune.

(Suite Page 8)

SPÉCIAL RENNES

(Suite de la page 7)



Vu dans Rennes...

La liste des communes bretonnes ayant opté pour le vœu en faveur des langues régionales sera publiée par département après un ultime appel aux municipalités par Evid Lezenn ar Yezou. En tout état de cause la région rennaise fait un effort dans ce sens.

(1) M. Guy Castel, 1 rue de la Flume, 35520 La Mézière. Evid Lezenn ar Yezou, 40 bis rue de la République, 29200 Brest.

et la Bretagne ?

Depuis un certain temps, le développement de Rennes contraste avec la stagnation économique de l'ouest de la Bretagne. Nantes aussi se développe plus vite, mais la coupure artificielle fait que c'est sur Rennes qui se trouve sous les feux de la rampe.

Pour des raisons historiques, géographiques, l'économie des années 80 dans le Pays de Rennes a été relativement dynamique. Le rôle des grandes villes s'accentuant en Bretagne comme dans le monde entier, le poids de Rennes se fait de plus en plus sentir.

Quelques raisons : le renforcement des administrations régionales décentralisées, toutes situées à Rennes ; le désintérêt de l'Etat français pour l'aménagement du territoire (170 emplois délocalisés à Brest en 1992, 5.000 emplois décentralisés à Brest dans l'industrie au début des années 60) ; le désintérêt également des élus majoritaires de la région présidée par M. Bourges, à mettre en œuvre une politique économique solidaire ; le poids féodal des départements freine toute vélléités dans le sens du renforcement du pouvoir régional.

Dans un système libéral le développement va au développement.

Environnement

Fougères : Un fougernobyl aux portes de Bretagne ?

Le maire de Fougères, M. Faucheux, vient de lancer un important débat à propos de l'installation sur sa commune d'un centre de stockage de déchets nucléaires. Par une initiative, semble-t-il, personnelle, M. Faucheux a engagé sa ville dans ce projet en se portant site candidat. Pour ne pas effaroucher la population, il ne s'agit officiellement que d'un "laboratoire d'études de stockage de matériaux radioactifs". Mais ce qui est à l'étude chez les nucléocrates, c'est surtout la problématique succession du centre de stockage de La Hague qui arrive aujourd'hui à saturation.

Le principal, et probablement le seul, avantage de cette installation est bien sûr la manne financière qui retomberait sur la commune. Argent arrivant fort à propos dans une zone plongée dans le marasme économique. Le pays de Fougères a beaucoup souffert du déclin de ses anciennes industries (verrerie, chaussures) et se trouve isolé des grandes voies de communication. D'après les chiffres du dernier recensement, Fougères détient le record dans sa catégorie de la plus forte baisse de population : moins 16,4 % sur la période 1975 à 1990.

Pour se tirer de ce mauvais pas, la municipalité a développé plusieurs campagnes pour attirer les investisseurs et tenter de donner une image dynamique et positive de la ville. Tout le monde a sans doute remarqué, l'an passé, les séries d'affiches de promotion de Fougères qui visaient à développer l'attrait touristique et, plus globalement, à valoriser l'image du pays de Fougères. Il paraît surprenant que toute cette dynamique de valorisation aboutisse en fin de compte à l'installation d'une décharge de produits radioactifs. Sans doute ne faut-il voir dans ce paradoxe qu'un manque de concertation entre M. Faucheux et sa municipalité ?

Si un centre de stockage, du type de celui de La Hague, n'est pas aussi dangereux qu'une centrale, et si Fougères ne rime pas tout à fait avec Tchernobyl, les risques pour l'environnement et pour la vie même des riverains, ne sont certainement pas à négliger.

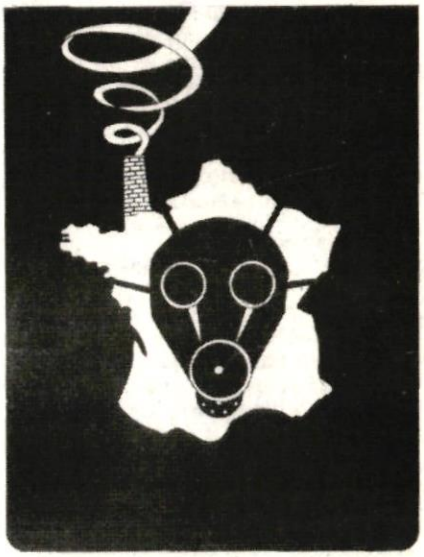
Mais au-delà des simples considérations écologiques, nous devons prendre conscience que ce projet est associé à toute une filière économique électronucléaire qui s'avère de plus en plus obsolète, non concurrentielle, et qui favorise le gaspillage.

La France est aujourd'hui un des rares Etats qui envisagent encore de développer une production d'énergie basée sur le nucléaire. Alors qu'aux Etats-Unis, le secrétaie à l'énergie James Watkins annonçait récemment d'importantes réductions des programmes nucléaires, la France, de son côté, développe ce secteur tout en freinant les investissements et les recherches dans les domaines d'avenir des énergies renouvelables, solaire ou éolienne.

Alors qu'en Bretagne les projets d'éolienne sont au point mort, en Californie, au Danemark et dans plusieurs autres Etats, d'importants investissements sont faits dans ce domaine, apportant dès aujourd'hui à ces pays un savoir-faire et une avance technologique qui seront autant de handicaps pour l'avenir de notre économie.

EDF, un des piliers de l'électro-nucléaire français, est la société industrielle la plus endettée au monde. Cette dette s'élevait à 240 milliards de francs en 1990. Car la filière nucléaire coûte très cher, et sa rentabilité est encore à démontrer. EDF, en état de susproduction chronique, se voit obligée de vendre de l'électricité aux pays voisins, à un prix inférieur au coût de production. Mais en final, le contribuable est toujours là pour payer la note.

Dans le souci d'apaiser un débat qui s'annonçait houleux, M. Faucheux a finalement prévu la tenue d'un référendum au sujet de ce centre de stockage. Pour le maire de Fougères, le vote populaire est aussi un moyen de désengager sa respondabilité.



Y. Coriou

Un comité contre l'enfouissement (le Coedra) s'est créé, regroupant très largement les opposants, avec des motivations diverses. Ses réunions ont été très suivies. Le slogan initial "Ni ici, ni ailleurs", a évolué vers un "Ni ici, ni ailleurs, autrement", qui pose mieux le problème des causes des déchets.

Il restera donc aux habitants de la commune, et de tout le pays de Fougères, à se prononcer, non pas seulement au sujet de la qualité écologique de leur environnement, mais surtout à propos du type de développement économique qu'ils souhaitent pour leur région. Pour garantir leur avenir et la prospérité des générations futures, leur intérêt n'est certainement pas dans une filière électro-nucléaire qui se situe aujourd'hui à contre-courant des véritables progrès techniques et économiques.

A.C.

André Lesagnol, président de l'Université de Haute-Bretagne (Rennes 2)

Une université ne se décrète pas en Conseil des Ministres



Photo Eric Vivier

Interview du professeur André Lespagnol, président de l'Université Rennes 2 - Haute Bretagne. Forte de ses 16.500 étudiants en formation initiale, de ses 2.000 stagiaires en formation continue, l'Université est implantée à Rennes sur trois sites (campus Rennes 2-Villejean ; Rennes 2-Palais St-Melaine et Rennes 2-La Harpe) et en Bretagne dans quatre villes : Lorient, Rennes, Saint-Brieuc, Vannes. Plus de 400 enseignants chercheurs et une cinquantaine de laboratoires de recherche sont répartis dans cinq pôles : Langues ; Arts, Lettres, Communication ; Sciences humaines ; Sciences sociales ; Sports.

Rennes est présentée comme une ville de tradition universitaire. Ce fait a-t-il joué un rôle important pour lui donner une stature de métropole ?

Oui, c'est une évidence. On doit rappeler que la première Université bretonne fut Nantes. Elle a vivoté puis disparu à la Révolution. Rennes a pris le relais avec la faculté de droit, puis celles de sciences et de lettres. La fonction industrielle était restreinte à Rennes jusqu'en 1960. Le tissu rennais a été modifié par l'Université (poids économique et social des étudiants, importance des Universitaires dans la vie politique locale, etc...). C'est ainsi qu'elle a pu jouer le rôle de Capitale intellectuelle. Il existe un lieu indissoluble entre Rennes et l'Université. Ce lieu est fondamental. Mais Rennes n'a pas vocation à avoir un monopole en ce domaine.

Quelle est la place de l'Université rennaise dans le paysage universitaire breton ?

Il faut trouver la solution raisonnable, équilibrée entre le monopole rennais et l'émiettement universitaire. Le monopole rennais n'existe plus depuis les années soixante, à travers l'émergence des autres universités qui se sont créées à Nantes et à Brest. Ces deux Universités se sont développées très vite. De manière spontanée pour Nantes, de manière plus tardive et plus volontariste pour Brest, dans un souci de rééquilibrage de Basse-Bretagne par rapport à la Haute-Bretagne. L'Université Rennes 2 s'est engagée dans la voie des délocalisations depuis 1990, avec la création de deux antennes de premier cycle : à Lorient dans le domaine "Langues", puis à Saint-Brieuc en 1991, en "Histoire" et en "AES" avec, cependant, des précautions pour ne pas pénaliser l'Université de Brest.

Et une quatrième Université en Bretagne ?

Créer une Université ne se décrète pas en Conseil des Ministres, c'est pourquoi la mise en place d'un pôle universitaire en Bretagne-Sud à partir de 92 est une solution raisonnable.

Le Recteur a nommé un chargé de mission, le professeur Mounier, président honoraire de notre Université, pour l'élaboration de projets d'IUP à Lorient et Vannes (Instituts Universitaires Professionnalisants) et l'organisation en futur pôle Bretagne Sud. Si la greffe prend, on pourra décider la transformation en Université.

Que pensez-vous de l'argument selon lequel il faut une agglomération de taille suffisante pour qu'une Université puisse se développer ?

C'est un argument important. Il existe une logique anglo-saxonne selon laquelle c'est l'Université qui créerait la ville. Ce n'est pas le modèle français. Ceci pose le problème de recrutement des universitaires. C'est un problème qui se pose à la Bretagne...

Et la langue bretonne ?

La langue bretonne est évidemment une composante essentielle du patrimoine historique et culturel de la Bretagne et l'Université Rennes 2 assure la défense et la promotion de cet aspect spécifique de notre patrimoine régional. Pour des raisons historiques tout d'abord, puisqu'elle est l'héritière de la vieille Faculté des Lettres qui a commencé voilà plus d'un siècle l'étude universitaire de la langue bretonne (et de l'ensemble des parlers celtiques). Mais aussi, parce que l'Université Rennes 2 ne limite pas son horizon – et son champ de responsabilité – à la ville de Rennes et à son district : recevant des étudiants de toute la Bretagne, implantée sur les sites de Saint-Brieuc, Vannes et Lorient, elle considère avoir vocation à traiter de la réalité culturelle bretonne dans son ensemble, compte tenu de ses compétences disciplinaires en matière linguistique, littéraire ou historique.

Cette vocation, ancienne mais clairement réaffirmée, s'est concrétisée depuis dix ans par la consolidation du département d'études bretonnes et celtiques (qui dispose de cinq postes d'enseignants-chercheurs, plus lecteurs de langues celtiques d'Outre-Manche) et la mise sur pied d'une filière complète de breton (au Deug à la Licence-Maîtrise et à la préparation du CAPES de breton) ainsi que par l'existence d'une option "études celtiques" au sein d'un DEA "Histoire et Civilisations".

L'Université de Rennes 2 me paraît ainsi jouer un rôle éminent dans la défense et la promotion de la langue et de la culture bretonne, comme je le disais précédemment, tout en acceptant volontiers la collaboration avec les autres structures universitaires bretonnes qui travaillent dans cette même perspective, comme le CRBC de Brest.

Rennes 2 a un projet de développement. Comment s'inscrit ce développement par rapport au Projet de Ville de la municipalité rennaise ?

Nous avons déjà un pied-à-terre au centre ville, le Palais Saint-Melaine. Le choix de développement, fait dans notre schéma directeur, est de nous ouvrir sur le quartier proche (Villejean), en liaison avec l'arrivée prochaine du VAL qui fournira une bonne liaison avec le centre-ville.

Quelles sont vos liaisons avec les autres Universités ?

Le Ministère incite les Universités à constituer des pôles universitaires européens. Pour l'Ouest, la question est ouverte, si nous arrivons à mettre sur pied un pôle Rennes-Nantes. En matière de formation, c'est sur le site rennais que l'on doit s'organiser en fédérant, de manière souple, les institutions concernées (Universités Écoles). Il faudra aussi créer des services d'accueil, des services de langues, etc... Il faudra également renforcer la collaboration en matière de recherche entre Rennes et Nantes, sans oublier Brest.

Vous collaborez aussi avec d'autres Universités, notamment avec celles valorisant l'Arc Atlantique ?

Chaque Université a sa carte des jumelages, ses relations. Nous avons des demandes de collaboration venant de l'Europe de l'Est (Pologne, Hongrie, Roumanie) ; on ne peut pas dire non. On doit aussi avoir des relations avec l'Afrique. Nous avons cependant, des relations privilégiées avec des Universités de l'Arc Atlantique (Exeter, Cork, St-Jacques de Compostelle). Ainsi, Rennes 2 et Exeter ont organisé deux colloques sur le thème "Centre et Périphérie", dont les travaux viennent d'être publiés. C'est un exemple concret de collaboration entre deux Universités de l'Arc Atlantique.

(Propos recueillis par Michel Génin)

Le retour de la prohibition !

Les associations rennaises sont au régime sec depuis l'été dernier, lorsqu'au lendemain de la fête de la musique Edmond Hervé, maire de Rennes, a tout d'un coup décidé de ne plus accorder de dérogation autorisant la vente d'alcool dans les buvettes des fêtes et manifestations culturelles ou sportives.

D'année en année la fête de la musique, inaugurée par le pouvoir socialiste en 1981, voit son succès grandir. Dans le centre de Rennes envahi par une foule énorme, certaines rues connaissent même de véritables bouchons piétonniers. Mais pour les équipes de nettoyage municipal, les lendemains de la dernière fête se sont avérés moins souriants, plusieurs rues du plateau piétonnier étant jonchées de détritus et de bouteilles brisées.

Le quotidien local, toujours prêt à monter à l'assaut de la municipalité, s'est aussitôt fait le relais de Rennais indignés par de tels excès de débauche. Par un phénomène de société, les centres de nos grandes villes semblent de plus en plus habités par une génération de vieillards qui laissent leurs chiens se soulager sur le trottoir, mais qui supportent pas de voir des cannettes traîner dans le caniveau.

La municipalité aurait peut-être dû prévoir un minimum d'organisation, et par exemple répartir quelques containers pour les déchets. Car un tel rassemblement, de dizaines de milliers de personnes, ne devrait jamais être accueilli de façon complètement improvisée.



Toujours est-il que le prétexte de ces débordements a servi à notre maire rennais pour justifier cette décision, prise de façon personnelle et autoritaire, sans aucune concertation municipale. Rappelons que du point de vue légal, les buvettes ne sont pas autorisées à vendre de l'alcool, mais les municipalités accordent des dérogations dans la plupart des cas.

Tous les bénévoles savent l'importance du bénéfice de la buvette dans les comptes financiers d'une association. Cette mesure d'interdiction menace donc directement tout le secteur associatif rennais.

En ce qui concerne la lutte contre l'alcoolisme, Guy Caro, président de Bretagne-Alcool-Santé, rappelait récemment que les mesures de prohibition se sont toujours avérées inefficaces.

Et loin d'avoir des effets positifs sur la société, ces interdictions ne font que favoriser les trafics, l'illégalité et les inégalités sociales.

L'inégalité est flagrante pour tous les spectateurs du Stade Rennais qui, privés de bière à la buvette, côtoient les privilégiés des loges des sponsors qui ont droit au champagne à volonté. Inégalité aussi entre les petites associations qui restent sans recours et les grosses organisations qui négocient directement des rallonges de subventions pour compenser le manque à gagner.

Les trafics et l'illégalité se répandent, avec ceux qui détournent la loi en utilisant par exemple des transferts de licences commerçantes, et ceux qui ne s'embarrassent même plus de respecter les règlements.

L'évolution de la société ne se gère pas par décrets symboliques, et convaincre de faire la fête sans alcool nécessitera certainement plus de temps.

L'enseignement du breton à l'université Rennes 2 Haute Bretagne

Quelques chiffres

Enseignants :

1982-85 : 3 enseignants.
1985-86 : 4 enseignants.
1986-89 : 5 enseignants.
1989-90 : 6 enseignants.
1990-91 : 7 enseignants (2 professeurs, 3 maîtres de conférences, 2 lecteurs).

Diplômes :

● Licence de breton et celtique : habilitation : 1981.

● Maîtrise de breton et celtique : habilitation : 1981.

● DEUG breton et celtique : habilitation : 1989.

● CAPES de breton (préparation) : depuis 1986.

● DEA (diplôme d'études approfondies) : à partir de 1984, le DEA "Études celtiques" est une option de la formation doctorale "Histoire et civilisation".

● Diplômes d'Université : Diplôme d'études celtiques, DEC, institué en 1911.

Diplôme d'études supérieures de celtique, DESC, institué en 1911.

Rennes 2 : Etudiants inscrits au département de breton et celtique

	1984-85	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92
DEUG 1re année						71	79	69
DEUG 2e année						13	46	60
Licence	80	80	69	52	49	43	25	47
Maîtrise	36	36	19	19	20	21	18	18
3e Cycle DEA et doctorats)							32	17

ENSEIGNEMENT DU BRETON DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC A RENNES

Ténacité et vigilance sont de rigueur

Il en a fallu de la persévérance pour obtenir une table ronde réunissant, fin novembre dernier, au siège de l'Inspection académique à Rennes, M. Ringard, inspecteur d'académie adjoint, les enseignants de breton et l'Association de parents d'élèves pour l'enseignements du breton (APEEB 35).

A l'ordre du jour : L'enseignement du breton à la rentrée 92, ce qui a permis dans un premier temps de faire le point sur la situation actuelle, laquelle est la suivante en Ille-et-Vilaine :

Maternelle : 148 enfants bénéficient d'une initiation à la langue bretonne dans les écoles suivantes : "Faux-Pont", "Louise-Michel", "Colombier", à raison de 2 fois 1/2 heure par semaine, donc en diminution par rapport à l'année scolaire 90/91.

Primaire : Un enseignement bilingue est assuré à l'école de "La Liberté", concernant 53 élèves, à raison de 13-15 heures hebdomadaires.

Collèges : A Rennes, au collège "Émile Zola", poursuite de l'enseignement bilingue, par 34 élèves de la 6e à la 3e. Le nombre d'heures de cours en breton s'avère toutefois insuffisant pour que l'on puisse véritablement qualifier cet enseignement de bilingue (6-7 heures hebdomadaire).

En dehors de la filière bilingue, des cours de breton sont dispensés tant bien que mal dans d'autres collèges à Rennes, Saint-Malo et Redon, mais l'on constate un recul du breton dans ces établissements ; le manque d'information suffisante n'étant sans doute pas étranger à ce problème.

Lycées : 350 lycéens environ suivent des cours de 2 heures hebdomadaires de moyenne, sanctionnés jusqu'à présent par une épreuve facultative au baccalauréat, remise en cause de fait, par la réforme Jaguin.

Perspectives

Création d'une classe maternelle bilingue à la rentrée de septembre 92, afin de compléter la filière déjà existante. L'idéal serait de pouvoir l'installer dans l'établissement scolaire de "La Liberté", siège de cette filière bilingue depuis plusieurs années, ou dans une école maternelle proche. Ce projet déjà envisagé précédemment et remis à l'ordre du jour l'an dernier, avait conduit l'administration à lancer une enquête fantaisiste que l'APEEB 35 a dû refaire, révélant 32 demandes de parents en faveur de la création de cette maternelle bilingue.

L'Inspection académique, soucieuse de vouloir "traiter la langue bretonne à égalité avec les autres langues" (?) réserve une suite favorable à la mise en place de ce projet, sous réserve d'obtenir l'accord du conseil des maîtres de l'établissement d'accueil de cette classe (sans lequel ce projet n'est pas réalisable), ainsi que celui de la ville de Rennes (des travaux devant être envisagés).

Dans les faits, la situation est plus délicate, notamment au niveau de cette implantation, et l'on nous propose déjà, en cas de problèmes de locaux, de déplacer toute la filière bilingue dans un autre secteur de Rennes (et même du District !) avec le risque de la voir disparaître ! Ce qui n'est, bien sûr, pas négociable. Comment pourrait-on prendre le risque de réduire à néant des années d'effort s?

Extension de l'initiation et mise en place de cours de breton là où existe une demande : Au niveau de l'initiation, des enquêtes partielles réalisées par l'APEEB démontrent qu'il existe une demande relativement importante dans les écoles maternelles et primaires (moyenne de 25 à 30 % de parents favorables).

L'Inspection académique, quant à elle, nous propose le **maintien** de l'initiation existante dans les trois maternelles qui en bénéficiaient jusqu'à présent (à raison toutefois d'une 1/2 heure hebdomadaire, supplémentaire, ce qui nous ramène, en fait, à la situation de l'année dernière), ainsi qu'une **possibilité d'extension de cette initiation en primaire,** ce qui pourrait constituer la base d'une avancée, mais qui reste à définir (quels seraient les établissements concernés ?). Une enquête élargie est nécessaire pour pouvoir analyser les besoins. Là encore, la possibilité d'étendre au primaire cette initiation est subordonnée à l'accord de l'équipe pédagogique de chaque école concernée.

Dans le secteur secondaire aussi, il s'avère indispensable que l'administration procède à une enquête annuelle et sérieuse, afin de déterminer l'importance de la demande. Cela va de pair avec la diffusion d'une information suffisante près des élèves et des parents, sur la possibilité, quand elle existe, de suivre un enseignement de langue bretonne, chose qui n'est pas faite actuellement de façon satisfaisante.

Un point encourageant, toutefois, peut-être souligné. Il s'agit de la proposition faite par l'Inspection académique, de **relancer les cours de breton à Redon et Saint-Malo** avec notamment, pour Saint-Malo, la reconstitution d'une filière à partir de la 6e, ce qui implique bien sûr, là aussi, de faire l'information suffisante dès le primaire.

Enfin, pas de changement en ce qui concerne le manque d'enseignants, qui n'auront moralement toujours pas le droit d'être malades. Effectivement, ceux qui seront indisponibles pour une raison quelconque ne seront pas encore remplacés. Le poste de brigade réclamé est refusé ; tous les "efforts" alloués à l'enseignement du breton devant se concentrer sur la création de la maternelle bilingue évoquée précédemment !

Donc, affaires à suivre... de près.

Certains points restent sans réponse et suscitent quelques inquiétudes légitimes : place du breton dans les IUFM par exemple ; son devenir au lycée (réforme Jaguin). Va-t-on revenir effectivement 40 ans en arrière ?

La France, chantre des Droits de l'Homme (à l'extérieur de ses frontières) persiste encore dans ce domaine, à aller à contre-courant de ses partenaires européens. On aimerait croire qu'il s'agit là d'un ultime sursaut de son jacobinisme.

Pour contacter l'APEEB, BP 2507, 35025 Rennes Cedex.

Didier Lallouette (de l'APEEB 35)



(M.D. 1987 – D'après une brochure de l'APEEB).

Dimerc'her : Emañ tad o poaniañ war ar c'hemmadurioù ha mamm gant al listri.

Glizarc'hant

Romant-kazetenn
gant Fañch Treger
Eil lodenn



Un dakenn vihan c'hoazh hag echu goude

Pa erruas Maria er gêr goude bezañ tremenet ur miz bennak en un ti-diskuizh en ur zont e-maez eus an ospital e kavas yen he zi ha c'hwez al louet gant an traoù.

C'hwez al louet ha c'hwez ar c'hozh evel en tiez chomet serret e-pad ur pennad-amzer dreist-holl e-kerz ar goañv. Enaouiñ a reas an dommerez dredanek hag ar post bihan abalamour dezhi da glevet ur vouezh bennak rak bremañ e oa hec'h unan evel ur penn ki. En ospital ha diwezhatoc'h en ti-diskuizh e veze tud o tont hag o vont, klañvourien evelti, klañvdiourien, kerent deuet da welet o familh hag a rae ur pennad kaoz ganti... Amañ ne vo den ebet pe neuze ur pezh kurius bennak ha kement-se a gave diaes-tre.

Mont a reas betek ar gabared, tapout a reas ur werenn hag ur voutailhad porto hag e yeas en he c'hoazez ouzh taol.

– Difennet eo din evañ alkool, emezi. Met ne gemerin nemet un dakenn da welet hag eñ e yelo gwelloc'h an traoù.

Diskenn a reas ur bannac'h bihan e foñs he gwerenn hag ec'h evas anezhañ goustadik. Ne gavas ket gwall vat ar porto.

– Marteze, emezi, n'eo ket mat ar voutailhad-mañ pe neuze eo me an hini a zo digustumet eus ar vlaz-se bremañ. Taveomp ur bannac'h adarre da welet ! Arc'hanta ! en taol-mañ eo gwelloc'h met arabat din adkregin gant ar boeson. Diwallomp ! Ba ! ur bannac'h bihan c'hoazh a-raok mont da gousket ha goude e vo echu.

Neuze a-greiz-holl en em gavas en he bleud, skañv ha laouen. Plaen e oa kement-tra dezhi.

– Ale ! emezi ne vo ket leusket ar bannac'h bihan-mañ e foñs ar voutailth ! A-benn arc'hoazh e vo avelet. Kenkoulz eo evañ anezhañ.

Ha hi da beurrinsañ ar voutailhad porto. Goude e savas diouzh taol evit mont d'he c'hambr met gwall skuizh e oa he botoù ha setu a-vec'h ma devoa graet ar gammed gentañ ma teukas e troad ar bank ha ma skoas he fenn gant korn yenerez un tamm pelloc'h. Hanter vatorellet war an taol e teuas a-benn koulskoude da bignat gant ar viñs vaen ha d'en em durel war he gwele.

En deiz war-lerc'h ar beure he doa poan en he fenn hag he staoñ a oa kalet evel koad. A-boan ma oa erru en traoñ ma oa unan bennak war an nor, un amezegez.

– Erru eo koumañ da guriuziñ adarre, eme Maria dezhi hec'h unan.

– Ac'hanta Maria degouezhet oc'h er gêr ?

– Feiz, ya Anna?

– Met petra a zo erruet ganeoc'h ?

– O ! Nebeut a dra. Teuket am eus ebarzh korn ar viñs aze.

– Ret e vo deoc'h lakaat traet war ar c'hloazadenn. Ezhomm ho peus un dra bennak ?

– N'am eus ket Bennozh Doue deoc'h Anna.

Ur wech aet an amezegez kuit en em lakeas Maria d'ober kafe. Da c'hortoz ar c'hafe da dremen e yeas d'ar sal-dour. Pa welas he fenn er melezour e voe spontet. He lagad kleiz a oa hanter serret, kignet ha bronduet e oa tro-zro dezhañ. Neuze e lezas ar c'hefe da yenañ hag e tistouvas ur voutailhad porto. Chom a reas dirazi gant he huñvreoù hag he sorc'hennoù ken e voe goullo ar voutailh.

Evel ur film e tremene dirak he daoulagad skeudennoù eus he buhez dremenet, skeudennoù eus he bugaleaj evurus e Plouarmel, skeudennoù all eus amzer he yaouankiz pa voe darbet dezhi dimeziñ div wech ha pa chomas plac'h yaouank a-benn ar fin da gozhañ gant he zad, manet intañv, e pad daougent vloaz.

Ha pa varvas hemañ e chomas hec'h unan, en he zi bras. Pegen enoeüs e oa deuet he buhez da vezañ !

Ya, ur vuhez c'hwitet en despet d'an deskamant, d'ar youl vat ha d'ar startijenn a oa enni da nebeutañ e amzer he yaouankiz. En despet ivez d'he c'harantez evit he nesañ.

Ha bremañ, eus ar gêr d'an ospital da glask pareañ he c'hleñved hag eus an ospital d'ar gêr e-lec'h m'en lakae bep tro da evañ adarre.

Ur wech evet ganti ar voutailhad gentañ e tistouvas unan all ha bremañ n'eo ket evañ a rae, met kentoc'h lonkañ, kloukañ evel m'he dije bet c'hoant d'en en zistrujañ. Koulskoude e klaskas mont d'he gwele. En ur horjellañ e yeas betek ar viñs. Pignat a reas unan, div, teir bazenn met c'hwitout a reas ar bedervet hag e kouezhas eus he sav, he fenn o vont da skeiñ gant korn ar maen.

Santout a reas neuze evel un taol horzh war he zal, santout a reas ivez he c'horf o rampañ war draoñ ; ul luc'hedenn sklaer meurbet a veuzas he daoulagad ha goude netra, netra ken...

– Paour-kaezh Maria ! Se a oa da errout ganti, a lâras he amezegez Anna en deiz war-lerc'h pa voe kavet korf Maria yen ha reut e traoñ ar viñs.

(Da vezañ kendalc'het)

Daoust ha n'eo ket bet klañv Ar chadenn-dele 5 eus ar renadur Kreizenner ?

Trein a reas an abegoù en-dro an argant evit displegan kleñved ar chadenn-dele 5. Keñveriañ a rejont ar sifroù etreze evit diskouez pegen diaes eo derc'hel penn. Penaos kompren an dra pe soñjomp en danvezioù niverus n'int ket arvestet.

N'eus ket plas adalek Pariz evit ur chadenn muioc'h nemet ma vefe krouet oberennoù estlammus disheñvel-tre eus ar chadennoù (TF1, A2, FR3, Canal +) Ar chadenn 5 hag ar chadenn 6 o deus kavet o buhez en ur marmouzañ an U.S. Amerikaned e galleg fall gounezet anezhe gant ar c'hoant da amerikanekaat ha c'hoant da espern argant. Skrivet em eus a-zivout an arsailhoù amerikan. Renerien ar chadennou a oar an dra-se. Setu perak ez eus alies 4 chadenn war 6 gant filmoù amerikan o klask an trec'h gant o yezh a vefe neuze an darempredoù en Europa e plas ar galleg pe an alamaneg, pe ar spagnoleg, pe ar rusianeg (perak ne vefe ket gantañ ?). Skrivet hon eus hor soñj a-zivout an esperanteg a chom an diskoulm peogwir emañ distag diouzh ne vern ket peseurt Stad.

Ne dro ket mat e benn gant Berlusconi ne gred ket ober netra hep kregiñ gant Pariz. N'ouzon ket penaos e vev ar skinwelerez e Bro-Italí. Bout 'zo kreizennou n'int ket re Roma war ar pezh a seblant deomp.

Ya, ya, gouzout a ran ez eus FR3 evit gouestlañ he skramm d'ar "rejionoù" Peseurt "rejionoù" ? Ijinet int bet gant ar c'hambroù-kenwerz e penn kentañ ar c'hantved-mañ, o klask o brasañ gounid. Sellit ouzh ar pennad skrivet war niv. ar "P.B.". Peseurt merk en dije ar "rejion" gant ar sonerezh, gant ar c'hanaouennoù, gant an dañsoù hep un tremened ? FR3 ? N'eus netra pe dost da netra. Dalc'het hon eus sonj hepken eus Fort-Bayard e-tal Ar Roc'hell (La Rochelle) met tud Pariz a gemere perzh e c'hoariadennoù. Dalc'het hon eus soñj, ouzhpenn, eus un abadenn dispar anvet "Nuit de la Méditerrannée" e lec'h hon eus klevet ur plac'h o kanañ e korseg, pezhioù-teatr c'hoariet e provañseg, un diskouezadeg gizioù nevez ha modern bravoc'h evit re Bariz gant tud Okitania, traoù e katalaneg, traoù e kabileg kanet gant ar c'hoarezed Djujura.

Nann, n'eo ket posubl d'ar "rejionoù" ijinet diskouez o buhez arzourel ma n'eo ket skwerennoù buhez Pariz diskennet betek ar "Proviñs" pe arvestoù c'hoariet gant arzourien a gred bout troet hervez "an avel" en ur trevezañ evel marmouzed.

Petra hon eus bremañ ? Albertville ?

Diaes eo Klask. Sellomp ouzh an animatourien : Michel Drucker, Patrick Sabatier, Jean-Pierre Foucaud hon eus dalc'het e-pad pell gant ar spi kaout traou brav. Kollet hon eus hon amzer. An hevelep arvestoù gant an hevelep kanerien a rae evel ma klaskent flastrañ pennigoù hanter-devet eus o sigaretenn. Gouzout a ran emaon warlerc'hiet evit ar re yaouank a vez o tizoloiñ ar bed. N'eus forzh. Gant al lusk pe ar mentadur etrevroadel n'eus netra a glok gant an dañsoù pe an tonioù ec'h anavezomp. Tennet int eus an dansoù pe donioù mod-kozh eus pobladoù pep korn ar bed. Lavaret int "modern" gant an Amerikaned pe re Bariz divarrek da gaout un diazez hengounel e-barzh o sevenadur. Ret eo kompren ar pezh a skrivan. Prest on da resev tonioù ha dansoù eus ar pobladoù estren. Prest on da vamañ evite. Pinvidik-mor eo ar bed. Mouget int gant Pariz setu perak on kounaret, dreist-holl gant ar pezh a zo mouget eus ar pobladoù o vevañ e Bro-Frans pe gentoc'h Stad-Frans.

Ar "bluff" a implij ar Fransizien

Lakaat a reont da grediñ emaont ur boblad hepken. Ouzhpenn ar pinvidigezhioù gwelet hep distro ez eus romantoù a ziskouez buhez al labourerien-douar, harzoù-labour an uzinoù bihan. Tud Pariz ne fell ket dezhe diskouez pe lakaat da gleved en ur yezh n'eo ket an hini aotreet gant piou a-benn an diwezh ? Aze emañ gweled galloud diboell ar renereien barizian gant o youl hep resped d'ar pobladoù gwirion. Evel me skriv ul lenner war "O.F." a-zivout ar "strizh-broadelouriezh" "Fall eo ar "strizh-broadelouriezh" evit ar re all hepken en ur barn an "olimpiadennoù" war ar skorn. Daoust ha n'eo ket gouenn ar Fransizien hep meskaj en o gwad evel hini ur marc'h didech ? Ur wech, un animatour a glemme e-pad "ar c'hoarioù hep harzoù dirak" ar Fransizien a golle ar c'hoariadenn : "Daoust ha n'eo ket hor gouenn rik o vont da vougañ ?" Seul wech ma 'z eus tro e kan ar c'hilhog gall en e langaj "kokoriko" evit ar medalennoù gounezet ; medalennoù aour, medalennoù arc'hant pe vedalennoù arem.



Ul lorc'h divent o deus ar Fransizien. Ne dalv ket poan gweled etre ar gostezenn zeou pe ar gostezenn gleiz. Gwelet hon eus spered Fanch Mitt'. An tele a zigas deomp da soñj eus spered Jiskard a ziskler : "N'hon eus ur gentel da resev gant den" gant e zoare fentus da gaozeal. Dismegañs o deus evit ar pobladoù enne al lodenn vrasañ eus ar "C'hwec'hkogn". Mar ne vefe nemet kaozeadennoù ne rafent ket an drouk brasañ. Met tizhet eo an ekonomiezh.

Laeret e vez ar pobladoù digan o uzinoù, digant o froduioù kaset d'al lec'hioù all evel ar rapariñ-bigi e Sant-Nazer aet da Petit-Quevilly a-drugarez da Fabius ha skouerioù all a lakfe ac'hanomp da sevel ul levr. Pevare e vo dihunet ar Pobladoù evi kompren an droug bras graet dezhe evel e Korsika, evel en Euskadi.

Poent eo, brezhonegerien, da skignañ hor mennozioù pe vont da netra.

Aldrig A Naoned

Prezegenn "Stourm ar Brezhoneg" (E. Kemper)

Bloaz zo e oamp o tiskenn dre straedou Brest evit reiñ ul lusk kentañ d'ar stourm evit gounit ur ganol skinwel e brezhoneg. Bloaz warlerc'h e c'hallomp bezañ lorc'h ennomp o welout an niverusoc'h m'emaomp amañ hiziv, hag o welout ivez an hent bet boulc'het, na pegen ledan, gant Stourm ar Brezhoneg war-zu ar pal-se.

A-raok pep tra e fell deomp mennegiñ ar re o deus galvet an dud da zont hiziv betek Kemper da ziskouez o youl da gaout ur ganol skinwel e brezhoneg, ha da gentañ Diwan, pegen pouezus ma oar e vo ar benveg-se evit diorreadur ar vro, ha pegen talvoudus e vo, a-unan gant ar skolioù, da ziogelaat un dazond gwirion evit hor bugale dre hor yezh hag hor sevenadur. Trugarez dezho. Trugarez ivez da listenn "Pobl Breizh en Europa", ar strolladoù politikel Emgann, Frankiz Breizh, UDB ar POBL evit bezañ galvet o izili ha skoazellerion da zont amañ. Met trugarez a fell deomp lavarout amañ ivez d'ar re a zo deuet en o anv o-unan, pa ouzont ez eo ar skinwel e brezhoneg ur benveg ret evit ma chomo bev hor yezh hag hor sevenadur.

Bremañ e vo mat deomp, Stourm ar Brezhoneg, spisaat ar pezh a vennomp lavarout pas reomp anv eus ur ganol e brezhoneg evit Breizh.

– War Vreizh a-bezh e ranko skignañ ar skinwel e brezhoneg, Breiz Uhel koulz ha Breizh-Izel, Bro an Naoned koulz ha peurrest ar vro.

– Da ezhommoù an holl vrezhonegerion e ranko bastañ ar ganol vrezhonek, ha dreist-holl da ezhommoù ar vugale.

– Diazezet e vo ar skiwel brezhonek war ar c'hrouiñ e Breizh hag ar c'hrouiñ e brezhoneg, ur gwir geflusker ma vo evit sevenadur hor bro.

– Digor e vo ar skinwel war ar bed ha troet war an dazont. *"N'anavezomp ket ar bed, n'anavezomp nemet Bro C'hall"* eme Ropars Hemon un 70 vloaz bennak zo. Bremañ e c'haller lavarout : *"N'anavezomp nemet Bro C'hall ha Stadou Unanet Amerika"*. Gant ar skinwel e brezhoneg e fell deomp terriñ chadennoù ar brizhkultur gall hag amerikan a vez ouzh hor mougañ, ha parañ hon daoulagad a Vretoned war ar bed a-bezh. Ar pezh a zo bet sevenet gant al lennegezh vrezhonek a ranko bout sevenet gant ar skinwel brezhonek a-benn krouiñ ur gwir sevenadur dre yor yezh.

Evel ma nac'homp bout enket en ur c'harc'har gall pe amerikan, e nac'homp ivez bout enket e karc'har ar broviñselezh, karc'har ar c'hultur bihan, hini ar botoù-koad hag ar c'hrampouezh dantelezhet.

Gwelout a reomp a-walc'h ne ra aon da zen ar mennozh a ganol skinwel e brezhoneg. Meur a bolitikour a gement kostezenn a ve en deus sinet hor galv. Hogen ur chañs eo ivez ar stourm evit ar ganol skinwel-se, ar chañs da zivizout ha da zibab an dazond evit yezh ha sevenadur Pobl Breizh.

Teir sizhun zo, da geñver Emvod-Meur Stourm ar Brezhoneg, e oa bet divizet ganeomp e oa poent troc'hañ gant ar c'henasant gwak a zo en-dro d'hor yezh, bremañ ma vez an holl e Breizh o lavarout ez eo ur binvidigezh a rank bout miret. Poent eo d'an holl e Breizh o lavarout ez eo ur binvidigezh a rank bout miret. Poent eo d'an holl Vretoned dihunet respont hag embann ar respont d'ar goulennoù bras-man :

– Peseurt dazond d'hor yezh hag e peseurt stumm ?

– Peseurt brezhoneg evidomp warc'hoazh : trefoedoù bastard diwar restachoù un tremened meur pe yezh ur gwir gevredigezh troet war an dazont ?

– Peseurt plas d'ar brezhoneg, ha dre se peseurt plas d'ar galleg, e Breizh ?

Bez' hor bo ur ganol skinwel e brezhoneg ! Hag amañ en embannomp ur wezh c'hoazh.

Hogen bez' hor bo kalz muioc'h ma ouzomp sklaeraat ster hor stourm, ha ma ouzomp labourat taer ha start evit ar pezh a vennomp tizhout.

Bevet ar brezhoneg ! Bevet Stourm ar Brezhoneg !

Bewech e resevan Pobl Vreizh e lennan gand plijadur pennadou Aldrig a Naoned, hag hini miz genver, da lavared eo an niverenn 337, am-eus kavet brao-tre. Dreist-oll pa gomz deom deuz an anoioubadez. Setu n'on ket bet evid chom hep skiva eun dra bennag diwar-benn-ze.

Youenn Brusk

PIVEPAPE

Viktor, leun a fouge ennañ, zo aet d'an ti-kêr da zisklêria ganedigez e grouadur kenta. Eur mab.

Ar sekretour, eun tamm fas teñval dezañ, a houl gantañ :

"Pesort ano 'maoh e soñjal ober d'ho krouadur ?

– Gwendal, a respont Viktor.

– A ! nann, a lavar egile, ne vo ket lakaet Gwendal, an dra-ze n'eo ket eun ano.

– Petra ? Gwendal n'eo ket eun ano ? Ma zad-koz 'oa Gwendal, ma zad 'oa Gwendal ha perag ma mab ne vefe ket Gwendal ?

– Pugur n'eus ket moaien da lak' anoiou e-giz-se d'ar vugale.

– Ma ! lak 'nezañ Gurvan sur. Hennez zo eun ano brao ivez.

– N'eus ket moaien da lak' anezañ Gurvan kennebeud.

– Espres 'maout ganin pe betra ?

– N'haller ket lak' anoiou brezoneg d'ar vugale. Anoiou prop 'ranker ober dezo.

– Penaoz 'ta ! hag ar re-ze n'int ket anoiou prop anezo ?

– Anoiou hag a zo war an deiziadur 'rank beza graet d'ar vugale.

– A ! mad 'va ; e-giz-se 'ma an traou ! A ! beñ, pugur emaom ar pemp a viz mae hiou, a lavar Viktor en eur zelled ouz ar halander, lak 'nezañ Pivepap. Plijoud 'ra din an ano-ze.

– Pivepap n'eo ket eun ano, a respont egile, rog an tamm anezañ.

– Pivepap n'eo ket eun ano 'lavarez din, temm beg-leue ma zo 'hanout. Petra 'an dra-ze neuze ? Sell 'ta, ma ouzez ar mod da lenn".

Selled a ra ar sekretour ouz an deiziadur hag e wel : Pie V pape.

Ha Viktor zo distroet d'ar gêr, fierruz, d'adkavoud e wreg hag e b/Pivepapig.

*Ne welan ket mui ano ar zant-se war ar halander. Marteze n'eo ket mui prop a-walh evid Marianna.





Nantes : L'entreprise d'insertion Hepdalé

L'insertion ou la réinsertion sociale et professionnelle fait couler beaucoup d'encre depuis quelques années.

Beaucoup de mesures plus ou moins heureuses sont mises en place pour répondre au besoin de toute une population défavorisée.

L'ANEF (Association d'entraide), installée à Nantes depuis 1954, reçoit des jeunes femmes en difficultés et participe aussi à ce grand mouvement de réinsertion.

La précarité économique entraîne une chaîne de difficultés (santé, logement...). Face à ces problèmes, les outils classiques de l'action sociale se révèlent insuffisants, ce qui a poussé l'équipe à monter ce projet d'entreprise d'insertion "Hepdalé".

Pourquoi une entreprise d'insertion ?

Ce type d'entreprise s'adresse en priorité à des personnes (jeunes ou adultes) qui se trouvent en situation précaire (fin de droit, sans domicile fixe) ou en voie de marginalisation. On constate très souvent que les femmes ont, en général, davantage de difficultés que les hommes à faire leur place dans le monde du travail. Les projets nationaux ont tendance à oublier cette catégorie de femmes très défavorisées qui se voient reléguées de stage de préformation en stage de formation ne débouchant sur rien de sérieux.

L'entreprise de réinsertion "Hepdalé" joue le rôle de remise en contact avec le monde du travail et permet donc à ces jeunes femmes de renouer avec la vie sociale.

Ainsi X..., après avoir passé une bonne partie de son enfance en nourrice ou en Maison d'Enfants perd son premier emploi où elle s'était pourtant accrochée. La vie de "galère" reprend, personne n'étant là pour la soutenir. Hepdalé l'embauche alors qu'elle n'a plus de revenus et risque donc de perdre son logement. Le soutien du personnel d'encadrement, le fait de retrouver une place dans la vie active et de percevoir un salaire lui permettent de reprendre pied. Y..., en attente de statut de réfugiée, a les ressources suffisantes pour élever son enfant de 17 mois et espère avoir un logement pour sa famille dans les semaines qui suivent.

L'activité choisie par Hepdalé (repassage et couture) répond à un besoin.

Hepdalé, ouvert le 1er juin 1989, a fait ses preuves et doit maintenant se développer et continuer à se faire connaître.

O.K. Nantes

Projet Pohlmann

Les professionnels bretons de l'aviculture condamnent unanimement le projet de l'Allemand Pohlmann d'installation d'un poulailler géant dans la Marne. La Confédération paysanne relève toutefois que cette concentration est dans la logique libérale dont se réclame les dirigeants majoritaires de l'agriculture et de sa banque, et espère que ce projet aidera aux prises de conscience en Bretagne.

Irlande

L'association Bretagne-Irlande parraine actuellement 80 comités de jumelage dans les cinq départementas bretons. Elle tenait son assemblée générale le 26/1 à Rzé (44).

Brittany Ferries : Progression confirmée

2,7 millions de passagers transportés en 1991 (+ 80.000) et 720.000 voitures (+ 40.000). La guerre du Golfe a ralenti la croissance de Brittany Ferries, mais n'a pas, il s'en faut, renversé la tendance.

C'est sur Caen que le trafic passagers a été le plus fort, quoiqu'en légère baisse (950.000), Roscoff suit (610.000) puis Cherbourg (500.000) et Saint-Malo (480.000).

Plusieurs acquisitions vont rajeunir et renforcer cette année la flotte de la compagnie bretonne.



Joël Guégan et André Pochon à Vannes pendant la campagne des régionales, l'eau et l'agriculture au 1er plan.

DÉBAT À SAINT-BRIEUC :
Les mutations concentriques du monde rural



"On ne s'ennuie pas avec André Pochon."

Dirigé par le journaliste-sociologue Pierre Duclos, ce débat s'est tenu au théâtre de Saint-Brieuc, le 8 février, en présence d'une assistance nombreuse et concernée. D'emblée le choix des intervenants s'est avéré arbitraire, car délibérément rassurant. Aucun médecin ou professionnel de la santé n'avait été invité aux côtés de deux sociologues, d'un prêtre, d'animateurs de théâtre ou de radio, d'agriculteurs auteurs d'initiatives hardies et originales, tels que Hamida, kabyle responsable d'une ferme-accueil de classes vertes, et André Pochon, pionnier de l'agriculture biologique. Sans doute eût-il été inopportun, en période de crise pour les pouvoirs publics, d'inviter à témoigner des paysans, des artisans, des commerçants ruraux ayant connu l'échec, les épreuves, la dépression, et qui n'auraient pas manqué de tenir des propos alarmistes, voire agressifs, face à un public qu'il convenait de convaincre de la bonne volonté du pouvoir et de la prochaine efficacité de diverses entreprises. Face aussi à plusieurs hautes personnalités du département, dont le directeur de la culture (ODDC).

En l'occurrence l'objectivité commanderait pourtant d'ouvrir le débat par un film présentant sans la moindre restriction les aspects négatifs de la situation : villages abandonnés, terres en friches, monuments ruinés, et des interviews de médecins, assistantes sociales, aides ménagères, vieillards solitaires, célibataires et chômeurs intoxiqués...

Les intervenants ont d'abord tenté de définir ce qu'était la civilisation rurale, jadis empreinte de chaleur humaine entretenue au feu des veillées, de solidarité lors de grands travaux, de fierté d'appartenir à un terroir mystérieux et poétique. Ce qui n'empêchait pas des échanges verbaux parfois durs, des conflits de famille ou de voisinage, la vulgarité, la mise au ban des jeunes filles enceintes (Pochon). De tout temps il fut difficile de changer de caste rurale.

De nos jours, dit l'abbé Geffray, qui s'est donné à quinze années de journalisme rural, la France rurale a probablement fini d'exister. Mais face à l'éparpillement mental des gens des villes, les ruraux gardent bon sens, solidité, enracinement et sens de l'accueil. Les jeunes ruraux cherchent désormais à consommer des loisirs qui ne seront culturels que s'ils sont proches d'une ville.

R. Le Duigou, sociologue, maire de Trémargat (11 habitants au m²) a d'abord étonné l'auditoire en affirmant que, loin de décroître, la population rurale française avait augmenté d'un million d'habitants. C'est qu'il y fait figurer les nombreux travailleurs urbains habitant, à la lisière des villes, des communes dites rurales parce qu'elles ont moins de 2.000 habitants agglomérés : La Méaugon, Trégueux, etc., pour Saint-Brieuc ; Coadout, Ploumagoar, etc., pour Guingamp. Hélas ! plus l'on s'éloigne des villes, plus le dépeuplement s'avère intense, touchant principalement le Centre-Bretagne. Ce milieu rural vieillit. Le Duigou, décidément très optimiste – il préside un conseil municipal dont la moyenne d'âge est de 35 ans – estime que les clubs du troisième âge s'inventent une nouvelle culture et son animés par la passion de découvrir (???). Et que les villages se recomposent en tant que lieux de vie et non de travail, sous l'effet de personnages dynamiques venus d'ailleurs.

Plusieurs auditeurs ont contesté cette vision idyllique de la Bretagne rurale où la plupart des observateurs objectifs constatent que, plus l'on s'éloigne des villes, plus les hameaux meurent. Les commerces ferment. Les écoles de même, les prétendus regroupements de classes n'étant en fait que des suppressions. Le dépeuplement ne cesse de s'aggraver. Le canton de Callac, en 1991, a enregistré 41 naissances, 149 décès...

Justement nostalgiques, quelques cultivateurs présents ont regretté que la plupart de leurs collègues n'écoutent plus les vieux, ne "parlent" plus à leurs animaux, aux plantes, aux arbres. La technologique envahit l'existence. Et pourtant les retraités, les citadins, aiment à fréquenter la nature. En témoigne le succès du sentier botanique de Kermoroch. "Les urbains deviennent mangeurs de racines", déclare J.B. Henry, pour qui la chute de l'influence de la religion est un phénomène marquant de la vie rurale.

Un autre auditeur, citant l'Afrique et la Chine, croit pouvoir affirmer que cette crise des mutations rurales est universelle. Il semble cependant que les transformations sont bien plus douloureuses en Europe que dans les pays du tiers monde qui n'ont jamais connu l'épanouissement de la civilisation rurale.

En France les cultivateurs auraient tout intérêt à travailler en association (CUMA). Aux prises avec les banquiers, les comptables, ils n'ont guère le temps de se cultiver. Pour que leurs enfants se distraient ou se cultivent, un membre de la famille doit chaque jour les conduire à la danse, au kayak, au catéchisme, etc. Les agriculteurs de l'avenir chercheront à habiter les bourgs.

Le festival de théâtre d'Hénansal est cité par son animatrice comme une source de solidarités nouvelles. Quand au directeur de la troupe de la Folle Pensée, Roland Fichet, il dit avoir consacré sa pièce "Suzanne" – jouée ici même les jours suivants, par une curieuse coïncidence – à ces mutations du monde agricole, subies par une jeune fille devenue actrice célèbre... Disons que ce drame nous a paru bien emberlificoté, baroque, aux antipodes des comportements ordinaires des ruraux, et que le zeste d'érotisme final ne s'imposait nullement. Les acteurs étaient toutefois fort bons.

Hervé Le Bec, animateur de Radio Breiz, déplore que toutes les activités primordiales du département se tiennent à Saint-Brieuc. Que 4 milliards de centimes aient été consacrés aux JO d'Alberville, alors que la Bretagne rurale ne reçoit que des crédits infimes.

Le Dr Edmond Rébillé, médecin à Callac durant 35 ans, regrette que les meneurs du débat ne mettent pas en évidence, comme il l'a fait dans son roman "Le Diable est mort à Burthulet", les exclus de la Société : chômeurs, célibataires, vieillards qui cherchent une consolation dans l'alcool et finissent parfois par se suicider, ou commettre des délits (les agressions de personnes âgées, les crimes sont plus fréquents en Argoat qu'ailleurs, a expliqué récemment devant l'UTL de Saint-Brieuc le colonel de gendarmerie du département). Le président du SI de Callac déplore par ailleurs le manque de musées (7 en Côtes-d'Armor, contre plus de 20 en Finistère), le manque de soutien aux créateurs (auteurs de théâtre, peintres à l'exception des abstraits et "contemporains" chers à Jack Lang). Ce à quoi le directeur de la Culture objecte qu'il se réjouit du petit nombre de musées, car ceux-ci ont, selon lui, pour mission de témoigner d'un passé révolu. C'est peut-être vrai pour les écomusées, mais apparemment pas pour les musées d'archéologie ou des Beaux-Arts.

Face à ces doléances, les élus (dont M. Kergoat, maire de Quintin) – optimistes par habitude et peut-être par nécessité – parlent des progrès qu'apporteront l'intercommunalité et la concertation. On est tenté de demander pourquoi on ne s'est pas concerté plus tôt au sein des associations intercommunales mises en place depuis des lustres.

En conclusion de ce débat pas trop orienté et où les contestataires se sont à leur gré trop peu exprimés – ils apparaît que trop de cultivateurs ont une vision industrielle de leur métier et qu'il faut revenir à une utilisation plus judicieuse et plus économe des ressources naturelles. Selon André

→

Un oranger sur le sol irlandais

Par Roger Faligot



Le président De Valera en 1966 (Archives Faligot).

Irlande unie dans le Commonwealth

Il est coutume dans les milieux républicains irlandais de vouer aux gémonies l'ancien Président de la République Eamon de Valera parce qu'il a déposé les armes dans les années vingt et cherché une autre voie vers la réunification de son pays. En somme, un traître à l'Irlande...

On me permettra de ne pas partager ce point de vue. Le personnage est plus complexe qu'il n'y paraît. La preuve ? Chaque début d'année, à Londres sont rendues publiques les archives confidentielles du gouvernement de Sa Majesté datant de trente ans. Du vrai miel pour les historiens... Or, on apprend cette année que De Valera, premier ministre, avait proposé aux Anglais, en mai 1958, de faire en sorte d'entrer dans le Commonwealth à condition que l'Irlande soit réunifiée sous la tutelle de la Couronne. Cela peut choquer les puristes, mais la face du conflit en eût été changée. A terme, l'Irlande unie, aurait pu, comme d'autres pays du même Commonwealth en Afrique ou en Asie, s'éloigner définitivement et pacifiquement de Londres...

Mais "Dev" avait tout contre lui. Le gouvernement conservateur le considérait toujours comme un dangereux nationaliste... bien qu'il ait aidé les Anglais face aux Nazis. Les Loyalistes ne voulaient pas que la Reine perdît ce joyau de la Couronne, l'Irlande du Nord. Et quant à l'IRA, elle se lança alors dans sa "campagne des frontières" pour imposer l'unification à coups de mitraillette Thompson.

La manœuvre de De Valera fut un échec complet. Il devint Président de l'Irlande du Sud l'année suivante. Et tout était agencé pour que la crise dure jusqu'à la fin du siècle.

Prisonniers Républicains en 1992

Lors de débats concernant la situation en Irlande, on pose souvent la question sur le nombre de prisonniers républicains. J'ai donc pris une calculette pour vous donner les chiffres (révélateurs) de ceux qui ont passé Noël derrière les barreaux ou les barbelés.

– Pour l'Irlande du Nord : 12 femmes prisonnières à Lisburn (Co Antrim)/2 prisonniers à Maghaberry/308 dans les Blocks H de Long Kesh/2 mineurs à Hydebank/7 à Magilligan (Comté Derry).

– Pour l'Irlande du Sud : Prison de Portlaoise – 60.

– Angleterre : 33 – et enfin 4 en **France** et **Belgique.**

Il y a donc 428 prisonniers condamnés dans le cadre des activités républicaines plus environ 150 autres en détention préventive qui attendent un jugement prochain.

On peut avoir des précisions sur ces prisonniers auprès de deux organismes qui acceptent des dons pour ceux-ci et leurs familles :

An Cumann Cabhrach 44 Parnell Square 1 – Irlande Green Cross, 51/55 Falls Road, Belfast 12, Irlande du Nord.

Mary Robinson

La présidente, travailliste, de la République sud-irlandaise a surpris en faisant le voyage dans le Nord, début février. C'était une première, hélas assombrie par le refus du maire de Belfast de lui serrer la main et plus encore, le même jour, par l'assassinat de plusieurs Républicains dans les locaux de Sinn Féin. Meurtre prémidité par un officier de police RUC...

Personnage chaleureux, Mrs Robinson a beaucoup milité dans les années 70 et 80 pour les droits des femmes, et en particulier pour le droit à la contraception et l'avortement libres. Ce que combat vivement l'Église catholique. L'histoire de cette jeune Irlandaise violée et à qui la Cour suprême de Dublin a refusé qu'elle puisse se faire avorter, sous peine de prison, en Angleterre, a particulièrement troublé la Présidente. Mais elle n'est pas la seule. Comme cette chronique l'avait prédit aux lecteurs du **Peuple Breton,** le Premier ministre Charlie Hughey n'a pas mis longtemps à quitter son poste suite aux casseroles qu'il traîne. Or son remplaçant et rival, Albert Reynolds est aussi favorable à une libéralisation des mœurs dans le sud. On va donc assister à un conflit entre le pouvoir politique et la Cour suprême. Quelle qu'en soit l'issue, un fait est sûr : un moins grand contrôle de l'Église catholique ferait beaucoup pour rendre plus attrayante aux communautés des six comtés d'Ulster la perspective d'une réunification du pays...

Dans la rubrique publicité

● Un bon complément à cette chronique : la parution de Solidarité Irlande, un bulletin mensuel en français qu'on peut se procurer en écrivant au Centre social de Pen-ar-Creac'h, rue du Professeur Chrétien, 29200 Brest. Abonnement 50 F – Abonnement soutien 100 F ou plus !

● Semaine du Cinéma irlandais à Plougastel-Daoulas, du 18 au 24 mars. Le Cinéma l'Image présentera des films : *My Left Foot* de Jim Sheridan (d'après le roman de Christy Brown), *The Field* également de Jim Sheridan, *Les gens de Dublin* de John Huston, *L'homme tranquille* de John Ford (avec des bagarres mémorables entre John Wayne et Victor McLauglin, sans oublier la ravissante Maureen O'Hara !) *Hush A Bye Bay* de Margo Harkin et le dernier Ken Loach *Riff Raff*, prix de la critique internationale à Cannes (1991). Par ailleurs, votre serviteur et le romancier Hervé Jaouen animeront plusieurs débats sur l'Irlande.

Pochon, l'agriculture intensive est une impasse totale, puisque les pouvoirs publics sont obligés d'acheter les excédents et que l'environnement est massacré. Il apparaît aussi que la désertification des campagnes commence à 25-30 km des villes et que dans ces contrées – l'Argoat 22, le Poher, le Pays Pourlet, etc. – par suite de la baisse démographique et du vieillissement, le point de non-retour est atteint.

Les habitants de l'Argoat jadis délaissé par les pouvoirs publics, aujourd'hui atteint par la désertification, ressentent cette situation comme une injustice flagrante et inadmissible. Il est symptomatique que tous les auteurs contemporains de l'Argoat 22 : Armand Robin, Glenmor, Jean Kergrist, Emmanuel Le Peillet et le signataire de ces lignes, soient tous qualifiés de contestataires et de révoltés quand ils livrent à leur public – dans la mesure de leurs talents – les Raisins de la colère d'un Argoat exsangue.

Edmond Rébillé

50 % des Ecossais pour l'indépendance

Dans un sondage réalisé entre le 25 et le 27 janvier par la société ICM pour la chaîne de télévision privée ITN et le quotidien "The Scotsman" (proche du Parti travailliste) 50 % des Écossais se déclarent en faveur de l'indépendance de l'Écosse (ils étaient 37 % en septembre dernier), 27 % pour l'autonomie (au lieu de 14 %) et 19 % pour le statuquo, tandis que 4 % ne se prononcent pas.

Le treizième État membre de la Communauté européenne ne sera peut-être pas celui que l'on croit.

Des élections législatives auront lieu au Royaume-Uni en avril. Le même sondage crédite le Parti travailliste de 41 % des intentions de vote (moins 2 % par rapport à septembre dernier), le Parti national écossais de 26 % (plus 7 %), les Conservateurs de 23 % (moins 2 %), les Libéraux démocrates de 10 % (moins 1 %) et les Verts de moins de 1 % (moins 1 %).

Le Secrétariat général du Scottish national party a commenté ce sondage en ces termes : *"Que ce soit par une élection ou un référendum, le SNP est prêt à relever le challenge – le plus tôt sera le mieux – et nous gagnerons".*

Algérie : les socialistes au Parlement européen se taisent !

Le groupe socialiste s'est opposé à ce que le Parlement européen s'exprime sur la situation en Algérie. Quel manque de courage et de clairvoyance !

A quelques centaines de kilomètres de l'Europe un pays est au bord de la guerre civile et le Parlement européen n'aurait rien à dire ? Non ! nous n'acceptons pas ce silence qui est un aveu d'impuissance de la part d'un groupe politique qui, encore majoritaire au Parlement européen, prétend guider le devenir de l'Europe.

Le Parlement européen n'a pas le droit de se taire. Un nouveau processus électoral doit être engagé en Algérie dans les plus brefs délais, fondé sur un mode de scrutin à la proportionnelle. Ainsi les forces authentiquement démocratiques qui, réunies font une majorité, pourront prendre rapidement les premières mesures politiques, économiques et sociales qui permettront de soulager les malheurs du peuple et de lui redonner confiance. C'est cela que la Communauté européenne doit encourager sans paternalisme.

Nous en aurons vraiment fini avec les vestiges du colonialisme dans les relations entre la Communauté européenne et l'Algérie lorsque nous considérerons ce pays comme n'importe quel autre pays. La nation algérienne, dans sa composante arabe comme dans sa composante kabyle et berbère, a droit à la démocratie comme toute autre nation. Et notre responsabilité d'Européens et de démocrates est de contribuer à ce que les Algériens puissent exercer ce droit aussi vite que possible.

Max SIMÉONI
député européen

SAHARA OCCIDENTAL : Le gouvernement marocain torpille le plan de paix des Nations-Unies

La commission des affaires étrangères du Sénat américain vient de publier le rapport d'une délégation qui a séjourné du 4 au 8 janvier au Sahara occidental, tant dans les territoires sous contrôle marocain qu'en territoire sous contrôle sahraoui (Front Polisario). Cette délégation avait pour mission d'enquêter sur les raisons du retard pris dans l'application du plan de paix des Nations-Unies. Le référendum d'autodétermination, prévu initialement en janvier, n'aura pas lieu avant octobre 1992 dans le meilleur des cas.

La délégation du Sénat américain met en accusation de façon explicite le gouvernement marocain : "Le gouvernement marocain a retardé la délivrance d'équipements essentiels de la MINURSO (force d'interposition des Nations-Unies) en les bloquant dans le port d'Agadir, refusé de fournir les informations sur les effectifs de ses forces et leur déploiement à la MINURSO et entravé les patrouilles d'observateurs de la MINURSO, y compris en menaçant d'ouvrir le feu sur les observateurs militaires des Nations-Unies".

A l'inverse la délégation a constaté que "les soldats de la MINURSO sur le terrain ont, jusqu'à tout récemment, reçu beaucoup d'assistance et de coopération de la part du Frond Polisario".

Tandis que 900 prisonniers politiques croupissent dans des cachots moyenageux (le délabrement physique des frères Bourequat, libérés en janvier après 18 ans de détention, en témoigne), tandis que des centaines de Sahraouis et d'opposants marocains ont disparu après leur arrestation, tandis qu'on tue dans les commissariats, la France, et pas seulement son gouvernement, continue de ménager le régime de Hassan II.

Il est temps de dénoncer le lobby pro-Hassan II qui sévit dans les milieux politique, économique et médiatique français. Des personnalités telles que Giscard d'Estaing, Michel Jobert (ministre des Affaires étrangères du gouvernement Mauroy) ou le journaliste Jacques Chancel ont des intérêts personnels au Maroc (financement d'activités politiques, possession de villas). Sans parler de ceux, nombreux, qui se prélassent régulièrement dans les salons du palais de la Mamounia.

C. GUYONVARC'H

Le nationalisme français révélé

"Le Monde", dans son édition du 5 février, nous donnait à lire en page 2 un article fort intéressant de Paul Thibaud, sous le titre "Paradoxes du nationalisme français". Même si certaines conclusions auxquelles aboutit l'auteur nous paraissent contestables, nous avons retenu ce passage criant de vérité :

"Un Français de naissance ne peut s'imaginer non-français avec d'autres parents, une autre enfance, une autre culture d'origine... Qu'il le fasse relève d'une illusion mais cette illusion est commune : le Français se voit comme un individu pur, préexistant au fait d'avoir été "par hasard" précipité dans un séjour particulier".

"Cette représentation de soi semble dévaloriser radicalement l'appartenance nationale. Pourtant le détachement affiché par celui qui se pense membre direct de l'humanité dissimule, à ses propres yeux d'abord, une affirmation implicite mais essentielle à son propos : ma culture (sous-entendu française) me permet d'accéder directement à un point de vue universel. L'individualiste candide présuppose l'universalité de sa propre culture. En somme, le Français n'est jamais aussi nationaliste que lorsqu'il affecte de négliger son appartenance nationale et de coïncider avec l'universel".

"(...) De fait, le nationalisme français est à son aise quand il peut confondre sa cause avec celle de l'humanité", que ce soit en l'an II, en août 14 (Péguy : "Je pars soldat de la République pour la dernière des guerres et le désarmement général") ou en novembre 18 (Clemenceau : "La France, soldat du droit")".

Peut-on mieux dire ? Voilà enfin quelqu'un qui appelle un chat un chat. Jusqu'à ce jour, lorsque la France envahissait un territoire et asservissait son peuple, elle avait le culot de prétendre apporter la liberté au monde. Paul Thibaud nous dit qu'elle ne faisait rien d'autre que flatter son nationalisme de conquête et de domination. Nous n'en doutions pas mais que cela soit écrit noir sur blanc dans un grand quotidien parisien, voilà qui est nouveau. Cette "glasnost" a du bon.



(Y. Coriou).

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente

LA VIE BRETONNE

BP 419
22404 LAMBALLE CEDEX

Double langage

Selon un article paru dans "Le Monde" du 24 janvier, les indépendantistes du Parti Québécois, qui ont le vent en poupe, fondent la "stratégie diplomatique d'un futur Etat québécois" sur le soutien de la France. Selon les auteurs d'un "document de réflexion" du P.Q. "la position de l'Elysée est (...) la suivante : avant le référendum – qui devrait avoir lieu en octobre si un nouveau partage des pouvoirs avec le gouvernement fédéral n'a pas lieu – on est prêt, par des gestes politiquement significatifs, à manifester de la sympathie au mouvement souverainiste et, lorsqu'à une réponse claire il y aura eu une réponse claire, on fera tout ce qu'il faudra. Le P.Q. fait état d' "appuis très solides" de Chevènement, Fabius, Mauroy et Rocard.

Il n'y a eu aucun démenti à cette information qui est sans doute fondée, même en tenant compte du bluff éventuel des responsables du P.Q. Cela veut dire que pour les princes qui nous gouvernent, il y a le bon nationalisme de ceux qui parlent français, comme au Québec, et le mauvais nationalisme des Croates et des Slovènes qui s'oppose à l'Etat-nation serbo-yougoslave. Les autorités françaises interviendront peut-être auprès du gouvernement canadien pour soutenir les indépendantistes québécois ; elles ont en tout cas été incapables de le faire efficacement pour faire respecter les droits historiques des pêcheurs français (en fait bretons et notamment malouins) au large de Terre-Neuve et du Labrador. A la place des Québécois, on serait plus prudent.

Il y a terrorisme et terrorisme !

Il y a quelques semaines, le transfert à Paris, dans un hôpital de la Croix-Rouge française, à la suite d'une hémorragie cérébrale, de Georges Habache, président du Front Populaire de Libération de la Palestine, organisation ayant utilisé le "terrorisme" et opposée à une paix israélo-arabe négociée, a provoqué le tollé et les démissions que l'on sait.

L'on peut évidemment avoir des avis différents sur la question et cette divergence d'opinions existe sans doute à l'intérieur de l'UDB.

A ceux qui estiment normal d'avoir soigné en France, pour des raisons humanitaires, un dirigeant historique du mouvement palestinien, je demande s'ils trouvent normal le fait d'avoir interpellé en janvier à Saint-Jean-Pied-de-Port, un médecin auquel l'on a reproché d'avoir soigné des réfugiés basques clandestins.

A ceux qui s'indignent que des responsables français aient permis que soit soigné en France un "terroriste" palestinien, je demande s'ils trouvent normale la visite de Roland Dumas, ministre français des Affaires étrangères, en Israël – en attendant la visite prochaine de François Mitterrand – du 8 au 10 janvier dernier, au cours de laquelle il a rencontré M. Shamir, ancien terroriste du groupe Stern (responsable de l'assassinat en 1948 du médiateur de l'ONU), qui a justifié en septembre dernier le recours par les Juifs au "terrorisme" (voir le n° 334 du PB).

En tout cas, ce qui m'apparaît scandaleux, c'est l'absence d'une ligne politique claire des autorités françaises : d'abord l'on accueille Georges Habache pour des raisons humanitaires, puis, bafouant les devoirs de l'hospitalité accordée, on le place sous surveillance policière, et enfin on le renvoie à l'étranger.

Servilité et condescendance

Le 30 décembre dernier, les trois frères Bouréquat, ayant la double nationalité marocaine et française, ont été libérés après plus de dix-sept ans de détention au Maroc, sans jamais avoir été jugés, dans des conditions atroces ("notre détention a été terrible... Nous étions enfermés dans des espèces de tombes et nous pensions que nous n'en sortirions jamais" a déclaré l'un des trois frères lors de leur arrivée en France, le 3 janvier).

Dans un message adressé au roi du Maroc à l'occasion du Nouvel An et publié le 4 janvier, le président François Mitterrand a exprimé ses "plus vifs remerciements". Attitude plus que surprenante, qui a entraîné la désapprobation du "Monde" ("Qu'il ait été mis fin à une atteinte aux droits de l'homme particulièrement scandaleuse est une bonne nouvelle. En "féliciter" celui qui en était responsable est superflu" – 7/1/1992) et l'indignation de Gilles Perrault ("Mais, à l'effroi qui est le nôtre devant l'état dans lequel nous sont rendus les Bouréquat, il n'était peut-être pas nécessaire d'ajouter le sentiment de profonde humiliation que nous infligent ces remerciements au roi Hassan II" [1]).

Certes des libérations ont eu lieu au Maroc, et les interventions françaises y ont sans doute été pour quelque chose. Mais quelle crainte de l'intégrisme au Maghreb, la défense de quels intérêts économiques peuvent justifier cet abaissement du soi-disant pays des Droits de l'Homme devant "le régime de racket moyenâgeux qui pèse sur le Maroc" selon Abraham Serfaty ? [1]

Mais il n'y a pas que cela. En décembre dernier, le Polisario a accusé la France de soutenir le gouvernement marocain et a exprimé le regret de voir la France mener à l'ONU une surenchère, "en faveur de la thèse marocaine [2], alors que le Maroc profite du plan de paix de l'ONU pour renforcer ses positions sur le terrain. Qu'est-ce qui justifie, là encore, que la France bafoue le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, au moment où l'ONU s'apprête à organiser un référendum d'autodétermination.

Dans le même temps les dirigeants français adoptent à l'égard de l'Algérie une attitude condescendante, qui a entraîné le rappel en consultation de l'ambassadeur d'Algérie en France en janvier dernier. Le président Mitterrand s'est notamment permis de juger "pour le moins anormale l'interruption démocratique" [3]. Il aurait mieux fait de se taire (ainsi que bien d'autres dirigeants français). Il fait partie de ceux qui, par leur aveuglement, ont rendu la lutte armée en Algérie inévitable.

Il a sans doute oublié certains de ses discours, comme celui où il déclarait en tant que ministre de l'Intérieur : "Il n'y a des Flandres au Congo – en entendant "la France de Dunkerque à Tamanrasset" de De Gaulle – que la loi, une seule nation, un seul parlement... Tous les moyens seront réunis pour que la force de la nation l'emporte, quelles que puissent être les difficultés et les cruautés de cette tâche. Le gouvernement veillera à ce que nos concitoyens d'Algérie sachent qu'ils ont une espérance et que cette espérance est française."

Caméléons

Le président de la République de Russie, Boris Eltsine a été récemment reçu par l'Etat français avec les plus grands honneurs et cela d'ailleurs sur sa demande. Chacun des deux Etats a obtenu (au moins en partie) ce qu'il voulait : l'un une aide alimentaire, l'autre des contrats. L'année dernière, alors que Gorbatchev était encore au pouvoir, Boris Eltsine avait été fraîchement accueilli, pour ne pas dire plus, et le rappel, à la télévision, de l'attitude grossière de Jean-Pierre Cot a été particulièrement éloquent. Le contraste entre le coup de pied au derrière (à celui qui était quand même un hôte étranger) en avril 1991 et les courbettes en février 1992 ne relèvera sans doute pas le prestige de la France, ni en Russie, ni dans le CEI, ni dans le monde.

Il a été question aussi d'une aide de la France à la Russie pour le démantèlement de ses armes nucléaires. Mais la France n'entend pas renoncer le moins du monde à sa force de frappe. Faites comme je dis, mais ne faites pas comme je fais...

Il en va de même ailleurs : ainsi la France qui doit enfin signer le traité de non-prolifération des armes nucléaires, s'apprête à livrer une centrale nucléaire au Pakistan dont l'intention de se doter de la bombe atomique n'est plus un mystère. Allez-y comprendre quelque chose !

Y.J.

(1) "Le Monde" - 9/1/1992.

(2) "Le Monde" - 27/12/1991.

(3) "Le Monde" - 21/1/1992.

Culture bretonne : Assez de faux-semblants

Le conseil municipal de Lorient a voté le budget le 27 janvier. Le même jour, il adoptait une "déclaration" sur la "promotion de la langue et de la culture bretonnes" sans aucun nouvel engagement financier chiffré. Le choix est très symbolique, involontairement : d'un côté on chiffre, de l'autre on cause.

La désinformation de certains les a amenés à s'étonner que nous n'approuvions pas ces riches paroles verbales. Sans vouloir traiter complètement aujourd'hui un problème que les lecteurs du PB connaissent bien, sur l'essentiel, nous affirmons :

– que cette déclaration a surtout pour rôle d'utiliser habilement un rappel de petites décisions déjà acquises depuis longtemps, même quand elles sont présentées au futur (par exemple la possibilité de se marier en breton à la mairie...). Alors que chacun sait la place très modeste de la culture bretonne à Lorient, en dehors de la période du Festival interceltique, festival qui n'a absolument pas été voulu par la municipalité et qu'elle semble vouloir entortiller de manière hypocrite...

– que pour ce qu'elle semble apporter de nouveau, la "déclaration" municipale collectionne les formules vagues du genre : "Une solution est à rechercher", "le conseil municipal souhaite que", "pourrait", "il est possible et souhaitable de", "une réflexion sera menée"...

– qu'elle s'inscrit dans la longue suite des déclarations de principe plus ou moins décoratives (quarante-huit propositions de loi depuis 1945), fleurissant surtout en période électorale qui accompagne le recul massif de la culture et de la langue bretonnes.

– qu'elle constitue un recul évident par rapport aux déclarations faites à Lorient en mars 81 par le candidat François Mitterrand (déclarations évidemment proches de celles du PS local, du moins pour ses militants les plus politisés, quand ils s'expriment en public).

– que nous avons fait des propositions concrètes dont l'essentiel n'a pas été intégré au texte de la déclaration municipale.

L'essentiel de ce texte a été rédigé pour le groupe "An Oriant-écologie" par Joël Guégan.



Sensibilisation occitane aux risques des centrales nucléaires. A Plouézec et au Pellerin la menace est toujours là.

Les vases de l'île de Groix et l'avenir de l'arsenal de Lorient

A quand un secrétaire d'État à la vase ?

Les vases provenant des dragages effectués dans les ports de commerce et de guerre de Lorient sont déversées en mer, dans les parages de l'île de Groix.

La construction d'un chantier naval au Rohu à Lanester (voir PB nos 313 et 328) va entraîner une immersion supplémentaire et un coût pas des plus économiques.

Le sous ministre de la Mer, qui manque parfois de sagesse, s'est manifesté en déclarant que depuis vingt ans on déverse dans les courreaux de Groix, alors il n'y a pas de raison d'arrêter.

A Lorient, Le Drian ne manque pas d'air, c'est vrai qu'il est conditionné, pas l'air, mais son projet du Rohu, par ce désenvasement.

Seulement, ça va faire 40 % de rejet de plus par an, et il faut peut-être se poser la question du seuil de saturation.

Mais pour le futur ex-secrétaire d'État, qui a sans doute des compétences dans le dragage de fond trouble, il s'agit d'entretenir l'illusion des créations d'emplois.

Les emplois promis au Rohu par Le Roux et Lotz, qui n'a pas laissé un bon souvenir à Kerpont, ne sont pas des créations mais un transfert de ceux qui n'auraient jamais dû être supprimés à la Perrière (CAP).

Pour faire un bilan objectif de l'opération, il faut aussi prendre en compte les conséquences de la fermeture des parcs à moules en face du Rohu, quelle que soit la solution trouvée pour l'évacuation des vases.

Dans ces conditions, pourquoi solliciter les contribuables (plus d'un milliard de centimes au départ), pour implanter un chantier sur un site contestable (13 cm d'envasement par mois), dans un créneau incertain, au risque de ruiner les efforts de quatre entreprises ostréicoles, non subventionnées et créatrices d'emplois (40).

L'argument écologique est, à l'évidence, aussi, économique.

Accepter ce projet, sans enquête scientifique sérieuse, c'est prendre le risque de subventionner demain, au nom de la sauvegarde de l'emploi, le surcoût de l'envasement volontairement minimisé au départ.

Après avoir accéléré la réduction des capacités de production de la Navale avec des deniers publics, il faudrait maintenant refinancer un nouveau chantier ?

La base sous-marine de Keroman dont la fermeture est programmée offre pourtant une réelle possibilité d'extension d'LNI aux chantiers de la Perrière sous une forme juridique à étudier et qui épargnerait les contribuables.

En fonctlon de la réduction drastique des budgets d'armement au niveau mondial, pourquoi ne pas chercher à intégrer notre haut degré de technicité dans une stratégie progressive mais de toute façon inéluctable, de diversification et de reconversion des activités militaires à des fins civiles. Alors faisons l'économie d'un chantier. La Communauté économique européenne offre des opportunités financières pour les reconversions des industries d'armement.

La DCAN et les structures économiques du pays de Lorient doivent-elles laisser passer l'occasion, attendre l'an 2000 et des carnets de commandes vides pour envisager l'avenir de la Navale dans une logique nouvelle ?

Yannick Quénéhervé

André Suarès et la Bretagne
Deux rééditions

Christian Pirot édite dans sa collection "Autour de 1900", deux volumes : *"Le livre de l'Émeraude"* et *"Landes et Marines"* qui rassemblent des textes, sorte de poèmes en prose de longueur diverse, d'André Suarès (1868-1948), Marseillais d'origine célébrant la Bretagne du début du siècle sous le pseudonyme de Caërdal !

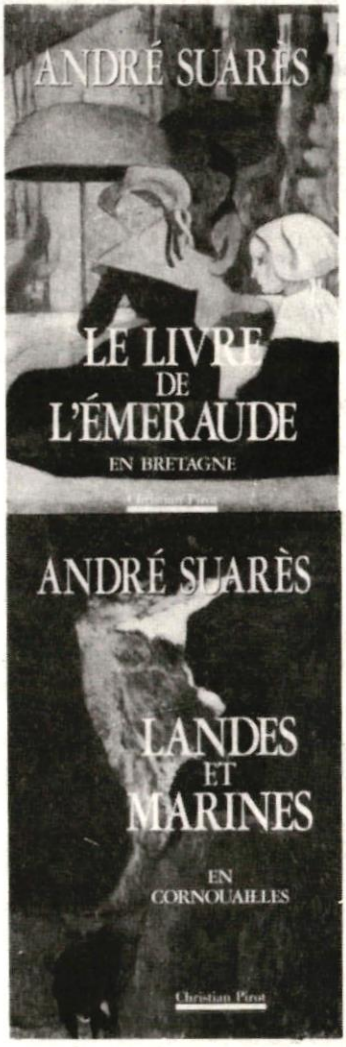
En peintre, en poète, en philosophe, l'écrivain livre sa vision, ses impressions sur son pays d'élection, reniant le Midi, reniant la grande ville où il est "inconcevable" de vivre, alors que l'attend "la délicatesse infinie, reine des poètes" de la nature en Bretagne.

A côté de la beauté époustouflante mais classique de l'Armor ou de l'Argoat, il nous livre des impressions plus modernes, comme celles par exemple d'un plagiste fusionnant littéralement, par un midi d'été, avec le sable, la mer, la lumière, la chaleur. Force et modernité de ces pages... De même, à côté de croquis pittoresques de Bretons, il exprime des pensées pleines d'intérêt sur les Bretons et la boisson, les Bretons et l'art, la politique, la religion, l'argent, soulignant toujours la position originale, faite de dignité (dans toutes circonstances) et d'authenticité, mais la sentant déjà fragilisée par la corruption parisienne.

"La Bretagne, trente siècles de trésor de l'Occident... menacés", écrivait-il alors.

De belles lectures.

M.M.



Bretagne des livres, n° 2

Jusqu'à présent réservé aux professionnels – libraires, éditeurs – le bulletin *Bretagne des livres* publié par l'Institut Culturel de Bretagne, avec le concours de maints partenaires tels que l'Agence des Coopératives de bibliothèque en Bretagne (COBB), vise désormais un public plus large en diffusant gratuitement ses trois premiers numéros. A partir du n° 4, l'abonnement pour six numéros sera de 80 F. C'est plutôt cher, pour un mince feuillet de douze pages, dont quatre au moins sont occupés par des renseignements laconiques et secs : liste de tout ce qui se publie, chaque mois, dans tous les domaines en Bretagne, "brèves" évoquant les manifestations littéralres organisées sur notre sol. Plus attrayante, la partie magazine du fascicule comprend diverses rubriques. Le n° 2 propose ainsi un hommage à Henri Queffelec, le grand romancier maritime qui vient de disparaître, par l'historien Joseph Chardronnet, son exact contemporain. On y lit aussi deux interviews : celle de Vefa de Bellaing, dont l'exhaustif *Dictionnaire des musiciens bretons* va bientôt paraître ; puis celle de l'éditeur-poète Yves Landrein, qui fête le dixième anniversaire de la maison qu'il a fondée : Ubacs, au catalogue de laquelle figurent notamment Georges Perros et Armand Robin. Une autre contribution permet de découvrir l'écrivain serbe Vladislas Bojac, récemment de passage à Rennes et qui a entrepris de traduire des fragments du *Barzaz Breiz* dans sa langue. Avis aux amateurs !

Contact : Inst. Cult. de Bretagne, 13 rue de Belfort, BP 66 A, 35031 Rennes Cedex.

Dans le verger du Roi Gérard...

Sans conteste un des plus talentueux, Gérard Le Gouic est aussi, avec Yvon Le Men et Guillevic, le plus prolifique des poètes bretons d'expression française, puisqu'avec ce *Cadastre intime du pommier* (1) qui nous parvient en ce début d'année, il signe son 25e recueil depuis *Que la mer vienne*, publié en 1958...

Sans doute peut-on estimer qu'un écrivain consacré a tout intérêt à faire marcher la "planche à poèmes" – c'est la plus sûre façon de tenir éveillée l'attention des éditeurs : "publish or perish" ! Inversement, il devient de plus en plus difficile au jeune poète inconnu de se faire éditer. L'audace n'est pas toujours la qualité majeure des maisons spécialisées qui préfèrent s'attirer les services d'écrivains renommés plutôt que de se livrer à des travaux de prospection. Aussi ce qui est publié n'est-il pas forcément, en matière de poésie, ce qui se fait de mieux. Il faut être connu pour se voir imprimer, mais comment être connu sans avoir été publié ? Telle est la question à laquelle, heureux et privilégiés lecteurs des chroniques "rannouriennes", je soumets votre sagacité. Un comprimé d'Efferalgan est à votre disposition au siège du "PB" !

Cela dit, quand la qualité est au rendez-vous, il n'y a rien à redire. **Le Cadastre intime** n'a peut-être pas la puissance du précédent ouvrage de G. Le Gouic (2), mais il s'agit d'une bonne cuvée. Le mot s'impose, vu l'arbre auquel ce livre rend hommage, et son fruit, la pomme, dont la sensualité éclot "avec les pluies qui la ranimentle soleil qui lui polit les hanches/les branches basses qui l'éventent" (p.49). Des analogies existent entre le travail patient du poète et le pommier qui "sous les cent lucarnes de son atelier/(...) façonne sa descendance" (p. 41). Rabougri, disgracié, "le pommier envie au châtaignier/ses pleins, ses déliés,/au saule ses courbes,/ses boucles à l'osier" (p. 37), ce qui ne l'empêche pas d'émettre "sur l'étendue blanche du silence de la nuit/le bourdonnement lancinant de sa naissance/dans l'obsession du veilleur" (p. 33).

C'est assez dire que le poète, à l'écoute du monde, dont il perçoit les vibrations secrètes, trouve un frère en cet humble pommier, porte-parole de la création, riche en symboles, voire d'un érotisme qui illustre la fusion du poète avec les forces vives de la nature : "Dans le corsage/de la prairie,/il palpite/à l'endroit où le tissu/se soulève" (p. 7). Le regard anthropomorphique et panthéiste de Gérard Le Gouic sur le pommier nous offre un heureux moment de sérénité. On saura désormais, grâce à notre auteur quimpérois, que si on "reconnaît un pommier/au vent dans ses persiennes", le poète se découvre "aux pommiers dans sa voix" (p. 24).

Pascal RANNOU

(1) Éd. du Dossen, 7 pl. du Dossen, 29600 Morlaix, 63 p., 59 F. Un fragment de cet ouvrage est précédemment paru dans *G. Le Gouic ou la Bretagne universelle*, de Jean Wagner (édit. du Rouergue, 1987, p. 69 sq ; cf. "PB" n° 287, p. 23).

(2) *Le guetteur sans consignes*, édit. Rougerie, 86 Mortemart, cf. "PB" n° 323, p. 22.

Guy DAROL, témoin du fantastique gallo (1)

Chroniqueur au "Magazine Littéraire" et fort attaché à ses racines gallèses, Guy Darol nous présente avec *Les pierres ont le souvenir têtu* (2), un roman qui doit retenir notre attention.

S'y marient, en effet, les qualités du styliste, du conteur fantastique et de l'écrivain breton de langue française soucieux de faire passer dans ses écrits une image de notre pays qui n'emprunte rien au folklore mais magnifie, au contraire, la communion avec les racines.

Simon et Irène quittent leur banlieue pour venir passer quelque temps dans une maison qu'ils ont achetée à Pleumenec, au cœur du pays Gallo, dont la jeune femme est originaire. A vrai dire, tout semble séparer le couple. L'homme n'offre qu'aigreur à sa compagne et préfère s'enivrer de jazz moderne, enfermé dans sa voiture, plutôt que de chercher à apprivoiser une campagne avec laquelle Irène, par contre, s'identifie, à laquelle elle s'abreuve comme à une eau salvatrice : "Devant cette étendue sauvage, couronnée de touffes rebelles, d'arbres bruissants, Irène avait envie de s'élancer vers les plus hautes cimes. Elle avait uni son bonheur au chœur strident des passereaux. Une sensation de légèreté la rattachait dans cet instant à un univers sans fractures, vibrant aux sons de l'éternel, où jouent depuis les commencements les mêmes notes d'harmonie" (p. 47).

Retours sur l'enfance

Quoi de commun avec un compagnon pour qui "la nature était (un) clapier : une prison d'arbres et de chlorophylle" (p. 66) ? De fait, les personnages plongent chacun dans leur passé au cours de "flashes-back" qui les renvoient à une enfance lointaine. Enfance gallèse, donc heureuse, pour Irène, tandis que Simon ne semble privilégier ses souvenirs que pour mieux fuir un présent qui lui répugne, par exemple quand il se revoit, enfant, rêvant au Tour de France dont il serait le champion (p. 32). Quant à elle, si "la brillance d'un vert, le mouvement d'une herbe coiffée par le vent la transport(ent) sur des traces anciennes" (p. 20), c'est pour mieux épouser un paysage qui n'a jamais cessé de la bercer.

Mais un jour, à défaut d'un "bel accroc dans la monotonie des jours" (p. 21), l'insolite survient, avec cette vision macabre d'un rat crucifié sur un calvaire – peut-être "l'intersigne d'un désastre" (p. 87) –, puis celle d'un cercle ésotérique tracé sur le devant de la maison. On surprend des propos échangés au détour d'un chemin par des paysans du cru. Des bruits nocturnes font naître l'angoisse, Irène retrouve une connaissance qui lui raconte le passé douloureux de la maison. Or, "les pierres se souviennent" (p. 127), et ne toléreront peut-être pas de nouveaux habitants, qui rompront le silence de sa malédiction. Bientôt on découvre ce qui provoque les frayeurs nocturnes et qui ne doit rien à l'irrationnel. Les paysans sollicités se proposent pour venir libérer la maison de ce qui l'infestait. Mais cette mésaventure semble consacrer la rupture d'Irène et Simon. Ce dernier souhaite regagner seul la banlieue. Pris de remords, il rebrousse chemin mais Irène, quant à elle, s'est définitivement confondue avec un paysage qui l'a aspirée, avec lequel elle scelle ses épousailles... Et les toutes dernières pages, d'une grâce toute aérienne, quittent le fantastique pour atteindre un merveillleux que l'on trouvera vraisemblable ou non, mais auquel j'avoue acquiescer. On comprendra que je ne déflore pas la question !

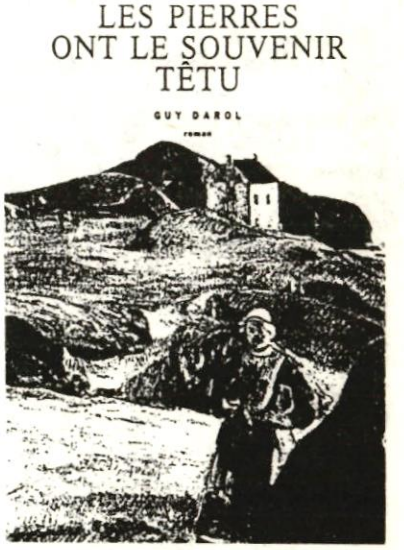
Le style de Guy Darol est original. Le romancier ne craint pas d'utiliser, dans les dialogues ou les monologues intérieurs, des mots crus, qui sont, il est vrai, ceux de tous les jours : "Putain de merde, cette trouille qu'il avait des bestioles, une aversion crampon, mais c'était son père qui la lui avait refilée" (p. 33). Ailleurs quand le langage est simple et ordinaire, surgit un mot rare dont la présence peut sembler incongrue : "Au loin, un tracteur creuse un boustrophédon dans une terre havane" (p.96).

Apparaissent ainsi des jazzmen "hiérophantes" (p. 13), un "geignard égrotant" (p. 24), voire un "sourire anodonte" (p.115) ou une "prohiterde cacochyme" (p. 54) ! Mais surtout, quand Irène appréhende la nature on retrouve les images du passé, Guy Darol se montre à nos yeux sous son aspect le plus convaincant : celui du poète qui cède alors à de purs instantanés lyriques où l'émotion vibre à la cime d'un verbe haut et sensoriel : "Sur la sente ourlée de cytises, elle danse une gigue d'elfe, acclamée par des mains de vent. La campagne recèle des yeux. Tout autour a langage neuf. Par l'effet d'un étrange pouvoir, elle s'habille d'ailes et surplombe des paysages où coule une rivière d'or. Des arbres jaunes chargés de fruits qui ont chair comme de miroirs, lui jettent des reflets de gemmes. Quelque force l'appelle à se baigner dans les eaux vives. Oiseau parmi les oiseaux, elle se laisse emporter par le courant impétueux. Elle glisse entre les tourbillons qui ont couleur d'escarboucle..." (p. 112).

Les bouffées de prose poétique sont fréquentes, mais j'avoue que je les aurais souhaitées plus nombreuses, même s'il est certes difficile d'élaborer des dialogues en langage si soutenu sans risquer de paraître précieux.

Présence Gallèse

La réalité gallèse est omniprésente, bien sûr, dans cette "lueur amoricaine" où baigne l'ensemble. On la perçoit aussi dans ces fréquentes citations en gallo, qui ne se contentent pas de donner une couleur locale au texte, mais rendent hommage aux hommes et aux femmes qui en colportent les sonorités pittoresques. On les évoque avec simplicité, sans emphase ni misérabilisme : "Des gens lui apparaissent qui vont à sa rencontre. Ce sont des hommes vêtus de sombre, celui-là porte une casquette, cet autre un chapeau informe. Tous chaussent des sabots. Elle voit des visages de femmes enveloppés de fichus et là, au bout d'un pré



oblique, dans un creux d'herbes folles, inclinées sur un **doué,** des lavandières brossent un carré de linge en se chuchotant des histoires" (p. 96).

Et le mystère reste, finalement entretenu. Les paysans ont secouru Irène et Simon, mais qui a crucifié le rat, tracé le cercle ? Les "sauveurs" n'étaient-ils pas de connivence avec la maison ? Une certaine ambiguïté demeure, ce qui appartient en propre au fantastique du meilleur aloi : tout révéler décevrait forcément...

Sans doute peut-on regretter que l'insolite survienne si vite, sans avoir été annoncé par d'assez nombreux jalons. Peut-être l'énigme des bruits nocturnes est-elle trop rapidement résolue. Les habitants n'apparaissent que dans la période de crise, où la maison témoigne son hostilité aux vacanciers : on eût aimé les voir évoluer un peu plus. Le style, on l'a vu, manque d'homogénéité, celle dont fait preuve René-Guy Cadou dans ce superbe roman paysan qu'est **La Maison d'été** (3). Mais c'est peu de chose face à l'enchantement qui nous saisit, quand Irène communie avec son pays. A travers elle, c'est bien sûr Guy Darol qui exalte ses racines.

Disons-le tout net : les écrivains bretons originaires du pays gallo ont souvent tendance à oublier leur lieu de naissance pour aspirer à se fondre dans le magma parisien. Si l'écrivain de langue française se revendique Breton, il situe volontiers son œuvre sur les landes déchirées de l'Arrée (cliché !) ou les côtes tourmentées du Finistère (autre cliché...) Avec **Les pierres ont le souvenir têtu,** Guy Darol réhabilite la sensibilité gallèse dans la littérature bretonne francophone, tout en faisant œuvre de poète. Peut-on rêver démarche plus heureuse ?

Pascal RANNOU

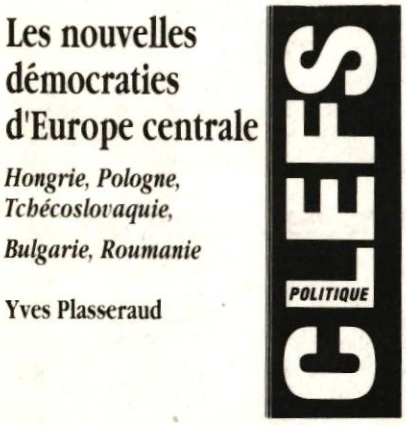
(1) Pour pasticher un titre déjà ancien : **Tanguy Malmanche, témoin du fantastique breton,** par Mikaela Kerdraon, CIT, 1975.

(2) Éd. Criterion, 11 rue Duguay-Trouin, 75006 Paris, 160 p., 79 F.

(3) Cf "PB" n° 318, p. 23.

"Les nouvelles démocraties d'Europe centrale" : Un ouvrage d'Yves Plasseraud

Un livre important



Depuis deux ans les livres – sans parler des revues – abondent pour rendre compte des bouleversements survenus dans l'ex-Europe de l'Est. Parfois rédigés à la hâte, ils revêtent souvent la forme de reportages à chaud et, de ce fait, vieillissent vite et mal. Dans un flot de publications, il convient de distinguer l'ouvrage qu'Yves Plasseraud vient de consacrer aux "Nouvelles démocraties d'Europe centrale : Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie, Bulgarie, Roumanie".

Juriste internationaliste de formation et secrétaire général du Groupement pour les droits des minorités (GDM), Y. Plasseraud est connu des lecteurs du PB pour y avoir commis plusieurs articles sur les questions de nationalités et de minorités. Ils ont pu également faire sa connaissance à Nantes, le 9 novembre dernier, lors du colloque "Demain l'Europe : quels choix pour les Bretons ?"

Le mérite d'Y. Plasseraud est d'allier une grande érudition historique et une connaissance approfondie des sociétés contemporaines d'Europe centrale qu'il visite régulièrement depuis plus de trente ans. Le résultat est un ouvrage très accessible, – on explique bien ce qu'on connaît bien, – condensé (150 pages) mais essentiel.

On notera aussi avec intérêt que, dans sa conclusion, l'auteur ne recule pas devant la difficulté qu'il y a d'entrevoir, à partir d'un présent lourd de menaces, l'organisation future de l'Europe centrale. Ainsi écrit-il :

"Aujourd'hui, à défaut d'une intégration immédiate à la CEE difficilement envisageable, il faut sans doute "reconstituer" l'Autriche-Hongrie, c'est-à-dire réunifier le "complexe danubien" par la création de fédérations centre et sud-est européennes. La géographie et l'histoire ont leurs logiques et il est clair que l'Autriche, la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie, auxquelles pourraient venir se joindre la Croatie et la Slovénie, forment un ensemble cohérent (Fédération danubienne)".

"De même, les États balkaniques, y compris l'Albanie et la Grèce, ont tout à gagner à former entre elles une union aussi étroite que possible sous forme d'une Fédération balkanique. Ces deux groupes auraient à terme vocation à s'unir en une Confédération centre-européenne qui, elle-même, rejoindrait ultérieurement (sans doute avant l'ensemble ex-soviétique à l'exception des États baltes !) la Communauté européenne(...)

Quand l'historien et le sociologue parlent d'une même voix. Voilà de quoi, en tout cas, nourrir la réflexion de chacun.

C. GUYONVARC'H

"*Les nouvelles démocraties d'Europe centrale : Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie, Bulgarie, Roumanie*", Y. Plasseraud, Ed. Montchrestien, col. Clefs Politique, novembre 1991, 60 F. Montchrestien - EJA, 26 rue Vercingétorix, 75014 Paris.



Trois jours pour l'enseignement du breton, de Strasbourg à Rennes

Une cinquantaine de personnes représentant l'UGB (Union des enseignants de breton), l'APEEB (Association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton), la CFDT de Diwan et le syndicat étudiant Dazont se sont rendus à Strasbourg le lundi 10 février. Les associations bretonnes ont été accueillies par les Alsaciens qui œuvrent pour la mise en place d'écoles bilingues dans l'Education nationale ; il y a actuellement 5 écoles bilingues en Alsace mais la demande est nettement supérieure (900 familles recensées) et les maires, pourtant favorables à ces écoles, sont souvent conduits à retirer les salles de classes mises à leur disposition par suite du chantage de l'Éducation nationale sur le maintien de classes et de la pression d'un syndicat d'instituteurs.

Les Bretons et les Alsaciens ont manifesté dans la ville de Strasbourg et ont été reçus au rectorat d'académie où ils ont remis une motion soutenant les Alsaciens pour l'ouverture de classes bilingues.La délégation s'est rendue en début d'après-midi à la maison des syndicats à Strasbourg où elle a été reçue par le secrétaire départemental du Sni (Syndicat national des Instituteurs). Le SNI pense qu'il n'y a pas de consensus en Alsace pour la mise en place de classes bilingues et que cette demande est une demande d'offficialisation de l'allemand.

Le point le plus important de la journée était la rencontre au Parlement européen avec les représentants des différents groupes de députés. Il leur a été démontré que la France n'applique pas aux communautés linguistiques de son territoire les principes énoncés dans les résolutions et recommandations du Parlement européen, notamment la résolution votée le 30 octobre 1987, la résolution 192 et la recommandation 928 sur les langues régionales ou minoritaires en Europe. La délégation a demandé que la France adopte la "Charte européenne des langues régionales ou minoritaires". Une motion en ce sens sera signée par les groupes suivants le groupe Arc-en-Ciel, le groupe des Verts européens, la coalition des gauches (PCF, communistes grecs, portugais...

Pour Mme Veil, du groupe libéral, la solution aux problèmes de l'enseignement du breton ne passe pas par le vote d'une loi au parlement de France mais par une "déconcentration" de l'Éducation nationale en France. Pour le groupe socialiste, Mme Marie-Josée Deny député de La Rochelle a assuré la délégation de son action auprès des députés socialistes et des parlementaires européens en faveur de l'inscription de la proposition de loi Dollo à la session de printemps de l'Assemblée nationale. Un des organisateurs devait souligner *"l'aide irremplaçable de Christian Guyonvarc'h, administration du groupe Arc-en-Ciel, sans lequel nous n'aurions pu accéder au Parlement européen ni rencontrer les représentants des divers groupes de députés."* En Bretagne les enseignants de breton ont observé une grève de deux jours avec le soutien de l'APEEB, et manifesté au rectorat à Rennes. Il a été suggéré qu'en l'absence de législation au niveau français, la "région" prenne une délibération pour donner un statut légal à l'enseignement du breton.

EXPOLANGUES A PARIS :

Nous en parlerons le mois prochain

Concours laridés de Pontivy

L'ensemble culturel Kerlenn Pondi dans le cadre du Festival "En Arwen" organise un concours de laridés gavottes (musique, chant et danse), le samedi 9 mai 1992, à Cléguérec.

Depuis quelques années, inscrit au répertoire commun du concours de danses traditionnelles organisé par Kendalc'h, le laridé-gavotte a été découvert ou redécouvert par le public.

Il existe plusieurs formes de laridés de Pontivy dont certaines se rattachent aux gavottes de Cornouaille. Cela est évident pour le laridé-gavotte mais le laridé tremblé permanent, terme de l'évolution, n'a plus rien d'une gavotte.

Pour ce concours de Cléguérec, région influencée par le pays pourlet, ce sera donc le laridé-gavotte qui sera à l'honneur puisque c'est cette forme qui est connue dans ce pays.

Afin de préparer ce concours, un stage d'initiation et de perfectionnement vous est proposé le dimanche 1er mars 1992 à la salle des fêtes de Pontivy.

Contacts : Ensemble culturel Kerlenn Pondi, rue Roland Dorgelès, 56300 Pontivy, tél. 97.27.09.62 ; Secrétariat Kerlenn Pondi, Le Corronc, bourg de Saint-Maudan, 22600 Loudéac, tél. 96.28.13.05.

Bulletin Cridev : Liberia-Rwanda

Nous ne citons pas à chaque fois l'excellent bulletin bimestriel du Cridev. Le n° 105 (18 F, 41 avenue Janvier 35000 Rennes) foyurnit un dossier copieux sur la montée des violences en Afrique avec 17 pages fournies sur le Liberia et le Rwanda, où la situation depuis deux ans est soigneusement expliquée par l'historien J.P. Chrétien.

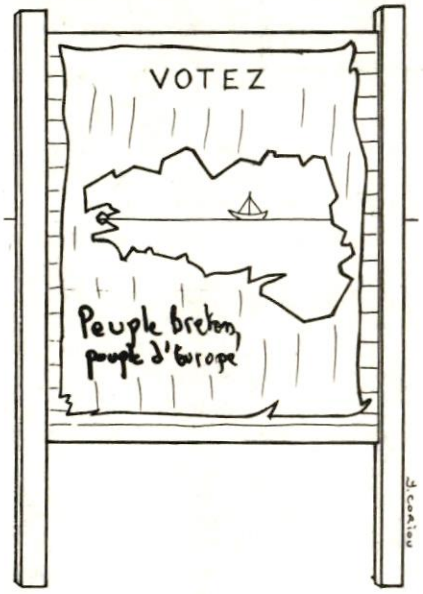
O tont ingal bep miz abaoe dek vloaz...

Bremañ

Koumananantit buan !
180 lur/bloaz
Skoazell, estren : 230 lur

8 str Hoche - 35000 Roazhon
✆ 99.38.75.83

PB service



Le gallo

Du patois à la langue écrite



"Le Lian", mensuel gallo dont nous avons salué la renaissance, il y a environ deux ans, publie un numéro hors série : une brochure de 42 pages intitulée "Le gallo, du patois à la langue écrite". Elle évoque le problème de la graphie du gallo, malgré l'affirmation fréquente que le gallo devrait se cantonner à l'expression orale. Historique du gallo, les tentatives de retranscriptions graphiques, notamment "E.L.G.", "Aneit" et "Vantyé" et, bien sûr, la querelle des graphies ! Un.... présente clairement la graphie normalisée de A.J. Raude, dite "E.L.G." (écrire le gallo), avec un petit lexique de 53 mots. (40 F - Le Lian, BP 2518 - 35025 Rennes Cedex)

Le 13e Festival International du film et de la télévision des Pays Celtiques, 6-10 avril 1992, Carmathen, Dyfed, Pays de Galles

En 1992, ce festival international prestigieux s'en retourne au Pays de Galles, après ses visites précédentes à Harlech (1981), Cardiff (1984) et Caernarfon (1988). On attend plus de 400 délégués en provenance de toute l'Europe, nombre inégalé jusqu'à présent.

Le festival est organisé sur place pour l'Association de la Télévision et du Cinéma des Pays Celtiques, fondé à la suite du premier festival tenu en 1980 à South Uist en Écosse.

Stage de breton 14-15 mars

Week-end de breton à Rostrenen (22) organisé par Stumdi dans les locaux de "Culture et Promotion" 23, rue Marcel Sanguy.

Le stage comportera plusieurs niveaux. Il sera ouvert aux débutants comme aux personnes déjà avancées dans l'étude de la langue.

Prix : 250 F (hors hébergement et repas).

Pour tous renseignements : STUMDI, BP 41, Mesmerchou, 29870 Lanniliz, Pgz 98.04.08.31.

Nantes : Bal breton

Evit "Diwan Bro Naoned" organise un bal breton le 22 mars dès 14 h, à Ti Keltiek, 3 rue Harrouys à Nantes avec : Gaillard d'avant, Tri Baro, Scorbut, Louis Le Floc'h et son accordéon, Roland Le Moigne et sa Veuze.

Un stand de livres en breton sera tenu par les instituteurs Diwan qui seront là pour accueillir les acheteurs.

Scrignac Patriotique Bretonne

L'Unvaniezh Koat Keo organise une célébration solennelle du 48e "Dalc'h Sonj" qui aura lieu le lundi de Pâques 20 avril 1992 et qui commémorera officiellement le 48e anniversaire de la mort de Yann Vari Perrot ainsi que le 76e anniversaire de la proclamation de la République d'Irlande Poblach Nah-Eirann, du Lundi de Pâques 24 avril 1916.

Yann-Vari Perrot, militant breton et défenseur des petits peuples opprimés, ami de Yann Sohier et de Fransez Debauvais avait pris vigoureusement fait et cause pour l'Euskadi libre et indépendant en 1936 dans sa revue "Feiz-Ha-Breiz" lors de la guerre d'Espagne.

Rénion à 11 h à "La Croix Rouge", à la sortie de la place de Scrignac, prendre la 2e route à gauche pendant 4 km lorsque l'on vient de Gueslesquin ou de Lanéannou ou bien tourner à droite au lieudit "La Croix Rouge" (suivre le chemin pendant 2 km) si l'on vient par la D 54.

Repas en commun à 13 h, s'inscrire en téléphonant au 98.99.71.14, rassemblement à Koat-Keo à 15 h 30.

Fest noz à Cavan (22)

Le 21 mars 1992, le comité de soutien de l'école Diwan de Lannion organise un fest noz à Cavan. Deux groupes animeront ce spectacle :

Daouarn et Ar Re Yaouank, suivis des "Frères Morvan".

SELAOUIT



Roland BECKER

GAVR'INIS



Roland BECKER : "Gavr'Inis" (Escalibur CD 840, Diffusion Breizh).

C'est un réel plaisir pour moi que de vous présenter le second disque de Roland Becker, que je considère – et je ne suis pas le seul – comme l'un des vrais créateurs que compte la Bretagne dans le domaine de la musique.

Deux disques en dix ans, c'est peu, beaucoup trop peu. Il faudra un jour instruire le dossier de la place et de l'accueil que les Bretons réservent à leurs artistes, du moins à ceux qui, refusant le moule stérilisant de l'Hexagonerie, choisissent au contraire de s'ouvrir à la fois à la Bretagne et au monde. Au jour d'aujourd'hui, c'est la part du pauvre...

Roland Becker a retracé son itinéraire dans le "Peuple Breton" du mois de décembre. Dans "Musique Bretonne" de juin 90, celui qui – on peut le dire – a créé l'appellation "jazz celtique", celui qui, des années durant fut le penn soner de la Kevrenn Alre et l'inspirateur de ses innovations iconoclastes, a parfaitement expliqué sa démarche : "Au lieu de prendre un air breton et d'en faire une musique un peu moderne, précise-t-il, je me suis mis à faire de la musique actuelle en mettant à profit les connaissances que j'avais sur la musique traditionnelle". Au lieu de faire de la musique bretonne "actuelle", je fais de la musique actuelle "bretonne", indique-t-il encore.

Cette musique actuelle bretonne peut paraître difficile d'accès. En réalité, elle vous prend peu à peu, vous envoûte et ne vous lâche plus.

Futuriste et imprégnée de tradition, visionnaire mais gravée dans le granit de ce pays, la musique de Roland Becker, forte et conquérante, devrait, si elle était écoutée et entendue, rendre à chaque Breton la fierté de ses origines.

Le disque, "Gavr'Inis", – c'est également le titre de l'un des morceaux – se veut un hommage à la civilisation des mégalithes, qui a inspiré chacune des plages.

L'ensemble présente une grande homogénéité mais il est impossible de ne pas souligner la beauté sauvage de "Dans ar Blei", la puissance de "Tu pe tu" ou la richesse d'invention d'un "Always Higher" aux effluves orientales. Impossible aussi de passer sous silence la présence remarquable d'Agnès Brosset au chant et surtout celle de Gilles Servat venu en ami dire le texte de "Balar".

Un disque nécessaire !

Marcel GUILLOUX : "Kontadennou" (Kont 1, RKB niv 120).

Tous ceux qui fréquentent peu ou prou les festoù-noz savent que Marcel Guilloux pratique de très longue date le kan ha diskan. Il a, avec d'autres, contribué au renouveau de nos fêtes de nuit et continue infatigablement de les animer : il chante avec Jean-François Kemener, avec Erick Marchand ou, depuis quelques années, avec Annie Ebrel, remarquée, avec le groupe Dibenn, au kan ar bobl 90.



Il a participé à l'enregistrement de plusieurs disques ou cassettes, notamment avec JFK – non, non, pas John, Yann-Fanch...! – et tout dernièrement au Compact de Skolvan que je vous présentais le mois dernier.

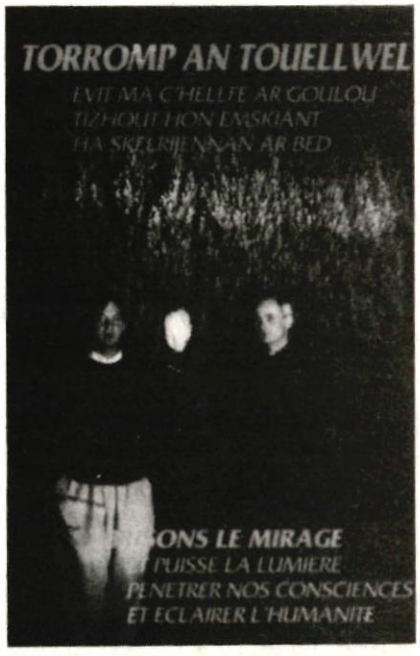
Mais, c'est moins connu, Marcel Guilloux est aussi un fameux conteur. C'est cette facette du personnage que l'on découvre avec la cassette que produit aujourd'hui Radio Kreiz Breizh, "Kontadennou".

"Kontadennou", ce sont donc sept histoires racontées en breton par un Marcel Guilloux en pleine forme qui sait remarquablement faire planer le mystère et, l'instant d'après, distiller l'humour, une qualité qui, avec la gentillesse, ne lui fait jamais défaut.

Et comme nous sommes en Centre Bretagne, c'est la treujenn gaol de Dominique Jouve, clarinettiste de talent (Quintet Clarinettes) qui fait – en douceur – la transition entre chaque histoire.

Heureuse initiative que celle de Radio Kreiz Breizh : du bon travail, à recommander tout particulièrement aux écoles Diwan et bilingues.

TOUEL : "Torromp an Toue" ("Brisons le mirage" – autoproduit).



On peut en faire des choses avec simplement un orgue ou un accordéon et une bombarde...

Christian Besrechel et Jean Quistrebert nous en administrent la preuve d'assez belle manière.

Christian Besrechel est luthier, mais il ne se contente pas de fabriquer des bombardes : il en joue également, et même bien.

Jean Quistrebert, lui, est organiste d'église. L'enregistrement de la cassette a d'ailleurs été réalisé dans l'église de Prat. Il joue aussi de l'accordéon diatonique et c'est avec cet instrument qu'il a animé moult festou-noz dans la région, sous le pseudo de "Nono". Et c'est enfin lui qui signe une bonne moitié des morceaux de la cassette et notamment celui qui lui donne son titre, une très belle mélodie, "Torromp an Touellwel".

L'ensemble est très agréable à écouter : une musique sobre mais alerte, beaucoup de danses – suite plinn, fisel, hanter dro, an dro... – et une mélodie vannetaise traditionnelle. On retrouve avec plaisir de nombreux airs qu'on a l'impression de connaître depuis toujours. Touellwel vous fera passer un bon moment (contact : J. Quistrebert, Kervoën, 22140 Prat).

Pierre MORVAN

Courrier

Du respect des minorités

Le 15 janvier 1992 la Communauté européenne, conformément à ses engagements pris le 16 décembre 1991, a donc fini par accorder aux républiques de Slovénie et de Croatie une reconnaissance qui, selon certains spécialistes de l'histoire et de l'actualité des Balkans, si elle était intervenue dès le 25 juin 1991, aurait pu éviter une guerre qui à ce jour a fait selon toute probabilité au minimum 30.000 victimes (...).

Et le refus de la France d'établir avec Zagreb des relations diplomatiques tant que "les Droits de l'Homme n'auraient pas été respectés en Croatie" paraîtrait plus crédible, et son "humanisme" plus sincère si la France avait eu le courage de rompre ses relations avec la "Yougoslavie" en novembre dernier, lors de la chute de Vukovar, et des massacres qui s'en sont suivis ou récemment lors de la destruction par l'armée "fédérale" de l'hélicoptère de la Cee qui avait provoqué la mort d'un observateur français de 34 ans.

L'attitude scrupuleuse de la France et du Royaume Uni les grandirait certes davantage s'ils manifestaient aujourd'hui la même sollicitude pour toutes les minorités nationales qui composent l'ex-Yougoslavie sans considération d'ordre moral ou d'"amitié historique". Ainsi des Hongrois de Voïvodine dont les droits culturels et politiques sont plus que jamais bafoués par Belgrade. Ainsi des Albanais du Kosovo et d'une manière plus générale de toutes les minorités de la République de Serbie et de ses ex-territoires "autonomes", en particulier des Croates qui, selon un rapport récent établi par une équipe internationale d'observateurs de l'Onu, ont été victimes d'atrocités de la part de l'armée fédérale et des milices serbes.

Certains observateurs et non des moindres pourront à juste titre s'interroger sur l'opportunité d'une rupture des relations diplomatiques avec la Roumanie qui ne reconnaît aucun droit aux minorités hongroise (1) (1.800.000 individus environ) et allemande (500.000 individus) de Transylvanie et dont la constitution, de type centraliste, est un fidèle reflet de la constitution française dans le domaine.

Quant aux Irlandais d'Ulster, ils pourront également légitimement attendre de la France qu'elle rompe ses relations diplomatiques avec un gouvernement britannique qui ne leur reconnaît que le droit aux vacances organisées à Long Kesh (2).

De le même manière, les Bretons seraient inspirés de demander au gouvernement britannique le renvoi de l'ambassadeur d'un pays qui, s'autoproclamant le maître étalon des Droits de l'Homme, refuse dans le même temps tout statut à ses minorités nationales, bafoue assidûment des textes internationaux parmi lesquels la Convention internationale des droits de l'enfant qui garantit le droit des enfants des "minorités nationales" à un enseignement dans leur langue, d'un pays en un mot qui détient la palme européenne du centralisme étatique.

On ne manquera pas non plus de souligner l'opportunité de renvoyer chez lui l'ambassadeur d'Israël pour qui toutes les résolutions de l'Onu relatives aux Palestiniens sont restées lettre morte depuis 1947. A moins que la France n'ait décidé une fois pour toutes de rester la risée et la honte de l'Europe en matière de Droit des peuples.

Pour le comité Bretagne-Croatie
Thierry Jigourel, porte-parole

(1) Victime de pogroms en hiver 1990, notamment à Yurgu Mures.

(2) Long Kesh : célèbre camp de concentration anglais en Ulster.

Vous m'intéressez

Cela fait bientôt un an que j'achète votre mensuel. J'ai appris à le découvrir ; les thèmes que vous développez m'intéressent et sont très divers. Mais pourriez-vous faire une traduction des textes écrits en breton ? Je fais partie, en effet, de ces gens qui ne connaissent pas hélas les subtilités de cette langue.

Mis à part cela, je pense qu'il est important qu'à l'heure de la communication, s'élève une voix pour corriger une culture un peu trop souvent uniforme et étouffante, sous prétexte d'une "invasion", il est vrai, anglo-saxonne. Mais il est juste aussi de ne pas oublier les autres cultures, toutes aussi dignes que la nôtre d'être reconnues.

Pour tout cela... continuez.

Patrice Garnier

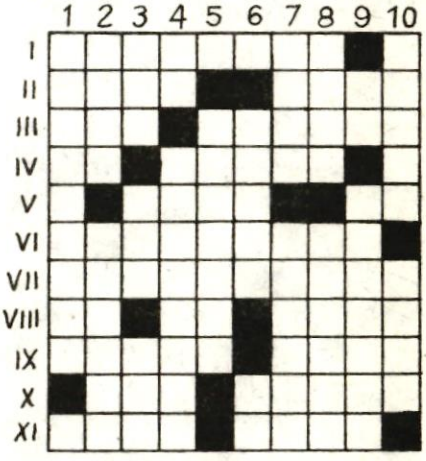
Je ne peux plus...

Je donnais 160 F jusqu'ici mais n'ayant que la pension de l'AAH, c'est-à-dire 3.305 F par mois, je suis obligé de réduire, j'espère que vous comprendrez. Je fais donc un chèque de 140 F pour le tarif minimum. Veuillez agréer, Messieurs et chers compatriotes, mes sincères salutations.

Mots Croisés Bretagne-Celtie

N° 39

(quelques mots sont en breton
réf. dictionnaires de R. Hémon et P.J. Hélias)



HORIZONTALEMENT : I. Brestois célèbre. – II. Coule non loin de Brest, mais ce n'est pas en Bretagne ; Breton, à ne pas confondre avec le précédent. – III. Proche parent ; Yar, autrement dit, mais en vieux français. – IV. Folkloriste né à La Roche-Derrien en 1848 (initiales inversées) ; Pierre qui roule. – V. Mot d'origine gauloise désignant une terre grasse favorable aux herbages ; Les deux tiers de dix. – VI. Ce que cherchaient à provoquer les taolennou de Maunoir. – VII. Réside non loin du Pouldu. – VIII. Article défini contracté ; Tête de limande ; Lettres de Guilers. – IX. Dahut, par exemple ; Barbu célèbre. – X. Ne peut se passer d'un directeur ; Rôle généralement attribué à la "Vénus" de Quinipily. – XI. Préposition ; Prénom d'un Malouin célèbre.

VERTICALEMENT : 1. Vieille ruine en Trégor. – 2. N'a pu empêcher ses adorateurs d'être vaincus par BarbeTorte ; Ecrivain lauréat du Prix Bretagne. – 3. Proche ; Mousse en remontant ; Protège le bois de l'humidité. – 4. Lettres de Rohan ; Château de la Loire. – 5. Personnage du "Cycle d'Arthur". – 6. Occupe une bonne partie de l'antique Brec'helean ; A la pointe de Kerpenhir. – 7. Utile à l'acteur comme au marin ; N'avait pas en charge les fontaines bretonnes. – 8. Nantais célèbre ; Ancien ministre et écrivain né à Rennes en 1897. – 9. Pronom personnel ; Mouille ses voiles. – 10. Peut-être une de celles dressées par Segalen ; Coule en Irlande.

M. ERWAN

SOLUTION DU N° 38

Horizontalement : I. Venette ; Du. – II.Irodouër. – III. Civilisés. – IV. TS ; Ta Uhel. – V. Oppidum ; Vi. – VI. IO ; Gît. – VII. Rennais ; G.T. (Gustave Toudouze). – VIII. EZNO (Onze). – IX. Ac ; Nimier. – X. Avenir. – XI. Lesage ; Ral.

Verticalement : 1. Victoire ; Al. – 2.Erispoë ; Ave. – 3. Nov ; Noces. – 4. Edition ; Na. – 5. Tolad (Dalot) ; Aonig. – 6. Tui ; Uni ; Ire. – 7. Eesum (Musée) ; Sem (Mes). – 8. Reh ; Zeir (reiz). – 9. Sévigné. – 10. Uz ; Littoral.

ENSEIGNEMENT : *Les Morbihannais se bougent*

Organisée par les associations de parents d'élèves pour l'enseignement du breton dans le Morbihan, "Gouel ar vugalé hag ar brezhoneg et Bro Gwened" a obtenu un vif succès le dimanche 2 février à Baud. Près de 900 personnes dont 300 enfants y ont participé.

Il s'agissait, en premier lieu, de rassembler les enfants de maternelle et du primaire qui, de plus en plus nombreux, utilisent le breton à l'école afin qu'ils fassent la fête ensemble et par la même occasion se rendent compte qu'ils ne sont plus quelques originaux isolés ici ou là mais une petite foule joyeuse et sans complexes !



Parmi les spectateurs, beaucoup d'enfants.

Qu'ils fassent seulement un peu d'initiation ou qu'ils fréquentent des filières bilingues, qu'ils soient du public, de Diwan ou du privé, ils étaient tous conviés à participer, à montrer ce qu'ils savent faire en breton, à constater de visu que le clown Kergrist a bien "perdu la boule", à danser et à faire la fête après avoir "collationné" aux frais de Dremmwel.

Ils sont donc venus nombreux, accompagnés de leurs instits, de leurs parents qui en savent souvent moins qu'eux, de leurs grands-parents, très heureux de cette renaissance d'une langue qu'ils jugeaient perdue.

La salle était grande, chaude, décorée. Le soleil brillait, la sono défaillait comme trop souvent, la vie éclatait de partout. C'était, au propre comme au figuré, un premier signe du printemps au milieu de l'hiver.

Au-delà des faits, cette éclatante réussite n'était pas le seul fruit du hasard, mais celui d'un esprit d'union qui souffle en Morbihan depuis deux ans. L'immense majorité des parents y a compris que, dans le respect des convictions de chacun, l'avenir du breton est entre les mains de tous et qu'un plus un, plus un ne fait pas forcément trois, mais crée une dynamique stimulante pour tous. S'il demeure encore quelques réticences ici ou là à cette volonté, il faut espérer que la foule des enfants et des parents des 14 écoles présentes de l'enseignement public et privé rassemblées autour de la petite Diwan dernière-née, confortera cet esprit qui fait que le Morbihan est en train de rattraper le retard qu'il avait pris sur les autres départements dans le domaine de l'enseignemnt de la langue.



Les acteurs, encore des enfants...



Une vue très partielle de l'assistance.



Une partie des enfants sur scène ,au final.

Les parents et les enfants de KTKB (Apeeb) de Dihun, de Diwan avec l'aide de leur fédération Dremmwel et de l'Ugb 56, rassemblés pour la première fois en Bretagne ont voté pour l'Horizon 2000. Kergrist pourra créer un nouveau spectacle sur le thème : "Dis papa, c'est où l'avenir ? C'est droit devant, pas derrière."

Y. BARON

La télé n'y consacre pas de débat.
La presse en parle peu.
Le pouvoir la considère comme un simple "sondage".

POURTANT, L'ÉLECTION RÉGIONALE DU 22 MARS, C'EST IMPORTANT

Pour la Bretagne
Pour les Bretons
Pour l'avenir.

Élire des conseillers régionaux – qui sont déjà ministres ou députés – c'est voter pour des gens qui ont la tête ailleurs.

Les 5 listes "Peuple breton/Peuple d'Europe"
LA VOIX DE LA BRETAGNE
(Voir pages 2 et 4)

AVEZ-VOUS LU

"Le procès du centralisme ?"

Une brochure grand format, dense, bien présentée, accompagnée de nombreux documents. Elle constitue le 5e **cahier du Peuple Breton,** c'est l'œuvre de Yann Fievet, responsable du secteur *"études et réflexions"* de l'UDB.

Dans une première partie, l'auteur présente le centralisme politique, économique, administratif singulier qui règne sur l'hexagone et analyse les résultats de ce système, largement négatifs pour beaucoup de "régions". Il conclut ainsi : *"Les régions ne peuvent aborder la véritable construction européenne en état de grande faiblesse politique et économique".*

Le changement nécessaire du système doit libérer les énergies actuellement étouffées. Il passe par de nouvelles structures de pouvoir : l'état fédéral ou régional, et une autre hiérarchie des pouvoirs. Le découpage régional, les regroupements de communes, le nouveau rôle – diminué – du département, l'ouverture des régions sont aussi précisées.

L'auteur ouvre le dialogue, mais il nous apporte aussi, par ses tableaux, cartes, chiffres, documents, un remarquable instrument pour l'action.

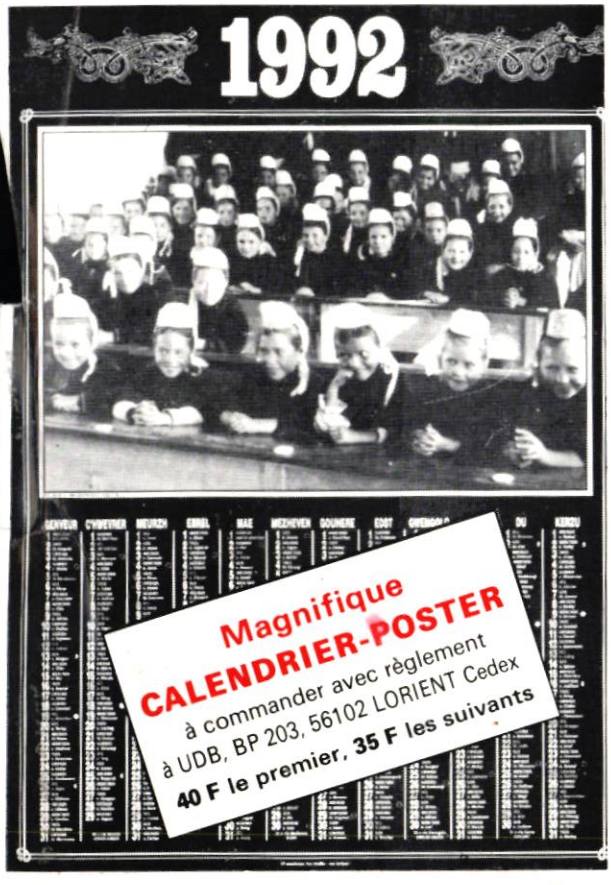
Le ton et le contenu font que c'est un travail ouvert, qui montre bien que le combat des Bretons vaut aussi pour d'autres régions et pays, que c'est un combat pour l'homme et le développement.

NE MANQUEZ PAS DE LIRE CE CAHIER

Disponible au P.B. (37,90 F port compris, réglable par chèque à l'ordre des *"Presses populaires de Bretagne"*).

Pin's UDB

Celui de l'UDB peut être commandé pour 35 francs à UDB, Centre Dunant, 22500 Paimpol.



Librairie du "Peuple Breton"

(expéditions par correspondance sous 48 heures)

- ☐ **Nouveauté :** "Le procès du centralisme", 37,90 F franco.
- ☐ "La Bretagne face à l'Europe et à l'Ile-de-France, 28,90 F franco.
- ☐ P. Romus, "L'Europe régionale", 87,50 F.
- ☐ "La Bretagne et les problèmes écologiques", 37,50 F franco.
- ☐ Atlas de Bretagne de Skol-Vreizh, 170 F franco (2e édition).
- ☐ "Nantes, St-Nazaire, la Bretagne et la mer, 97,60 F franco.
- ☐ F. Morvannou : "Le breton, jeunesse d'une vieille langue, 45 F franco (tout sur le breton, ou presque).
- ☐ "Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions", 20 F.
- ☐ F. Péru : "Bugel ar C'hoat", 40 F franco.
- ☐ "Madeleine" – Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec, 52 F.

(Bon de commande à recopier)
(Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à l'ordre du : "Peuple Breton", BP 301, 22304 Lannion Cedex)